



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

Mali Finance

ETUDE D'IDENTIFICATION DES INVESTISSEURS
POTENTIELS DANS L'AGRO INDUSTRIE AU MALI

AOUT 2005

Volume I : Document de synthèse



Mali Finance

ETUDE D'IDENTIFICATION DES INVESTISSEURS
POTENTIELS DANS L'AGRO INDUSTRIE AU MALI

AOUT 2005

Submitted to:

USAID/Mali

Submitted by

Chemonics International Inc.

Contract No 688-00-03-00069-00

29 AOUT 2005

Sommaire

RESUME	5
INTRODUCTION.....	7
LE CADRE DE L'ETUDE.....	8
<i>La démarche de l'étude</i>	9
<i>La promotion des investissements au Mali</i>	12
LE POTENTIEL AGRO-INDUSTRIEL AU MALI.....	16
<i>La situation du secteur privé au Mali</i>	17
<i>Les caractéristiques des industries maliennes</i>	18
<i>Le potentiel des filières porteuses</i>	19
<i>Les contraintes au développement de l'agro-industrie au Mali</i>	22
<i>Exportations agricoles du Mali : Produits de base en 2002</i>	23
LES INVESTISSEURS POTENTIELS DANS L'AGRO-INDUSTRIE AU MALI.....	24
<i>Kayes : élevage, commerce ou agro-industrie ?</i>	25
<i>Koulikoro : une tradition industrielle</i>	30
<i>District de Bamako : entre production et professionnalisme</i>	34
<i>Ségou : vers une re-valorisation du potentiel</i>	38
<i>Sikasso : vers une émergence de l'industrialisation</i>	42
<i>Mopti : entre traditionnel, artisanal et éco-tourisme</i>	47
<i>Gao : vers un changement de mentalités</i>	53
<i>Tombouctou : vers un développement intégré des filières par les associations</i>	57
<i>Kidal : le micro-crédit au secours des initiatives</i>	62
SYNTHESE GLOBALE.....	66
PLAN D'ACTION PRECONISE.....	70
CONCLUSION.....	72

Annexes

Liste des personnes ou structures rencontrées

Résumé

Mali Finance est un projet d'assistance technique financé par l'USAID et exécuté par Chemonics International, dans le cadre de l'objectif stratégique « Croissance économique accélérée ». Le projet, en collaboration avec les autres projets USAID (Trade et Production) et les partenaires maliens, vise à accroître l'accès au financement pour les agro-entrepreneurs.

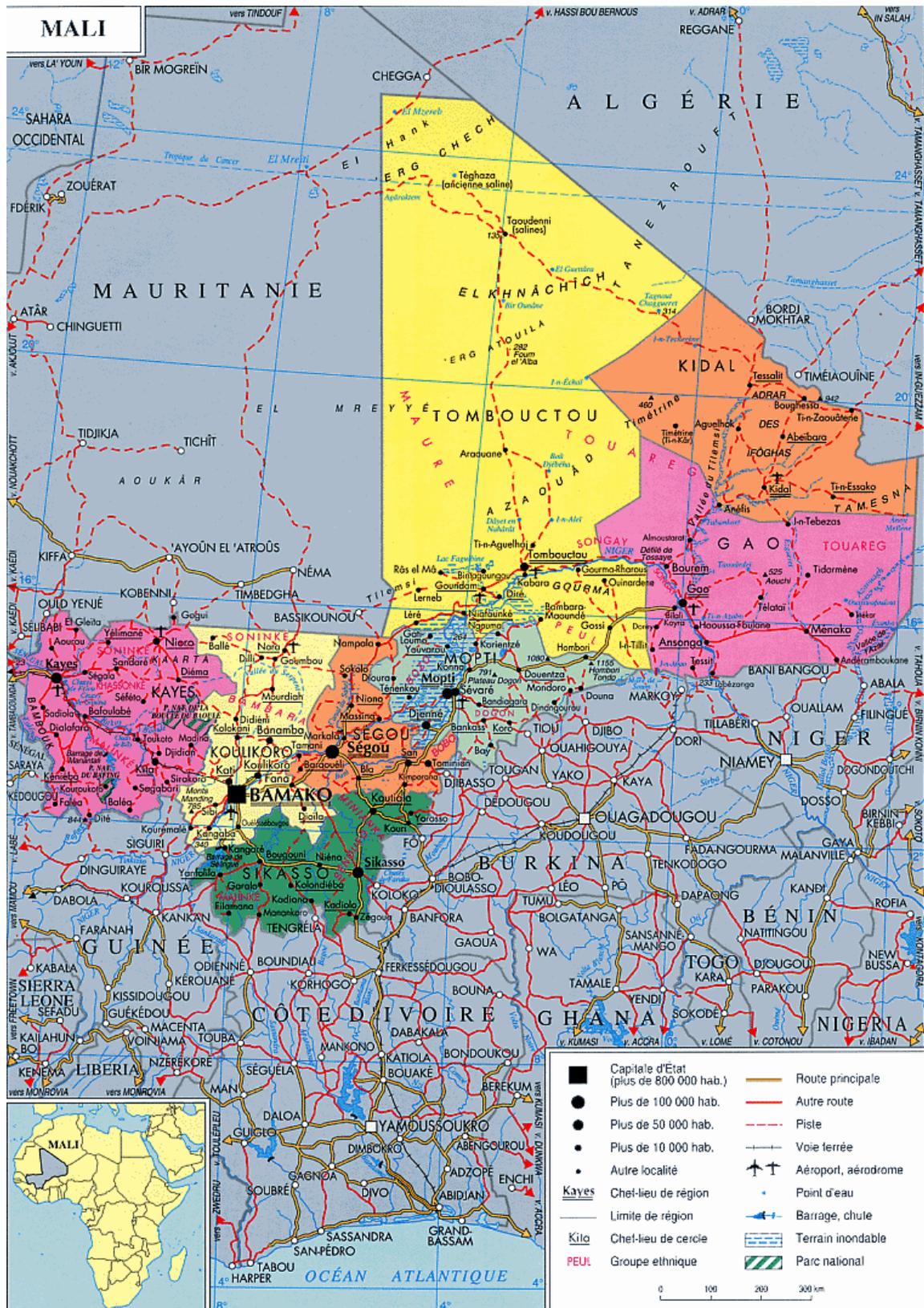
La démarche adoptée ici vient en quelque sorte compléter celle de Chemonics International en 2001, à travers le bureau Yiriwa Conseil et qui portait sur un état des opportunités d'affaires dans 7 *filiales agricoles* (oléagineux, fruits et légumes, céréales, coton, élevage, avicole et poisson)

Cette nouvelle étude quant à elle identifie les *investisseurs* déjà actifs dans l'agro-industrie et ceux intéressés à y investir, non seulement dans les 7 filières, mais aussi dans des secteurs connexes d'appui à ceux de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage.

Le présent rapport présente une synthèse des travaux des consultants (onze consultants locaux ont été recrutés sous la supervision d'un coordinateur) et s'articule comme suit :

- D'abord le cadre de l'étude qui rappelle d'un côté les résultats attendus et la méthodologie adoptée en trois phases (enquête rapide, enquête approfondie, synthèse des travaux) et de l'autre, la politique et les mécanismes de promotion des investissements au Mali;
- Ensuite l'agro-industrie au Mali, chapitre dans lequel après une revue des filières porteuses, l'on rappelle les principales contraintes au développement du secteur ;
- Puis actifs et potentiels des villes retenues dans le cadre de cette mission d'identification la revue des investisseurs [Kayes, Nioro et Kita] [Koulikoro, Banamba et Kati] [Communes I et II du District] [Communes III et IV du District] [Communes V et VI du District] [Ségou, Niono et San] [Sikasso, Bougouni et Koutiala] [Mopti, Djénné et Bandiagara] [Tombouctou et Diré] [Gao et Ansongo] [Kidal et environs] ;
- Enfin une synthèse globale qui présente les grandes tendances, des recommandations et des perspectives à l'adresse de Mali Finance pour la poursuite de son processus d'appui aux agro-entrepreneurs (basée sur les informations recueillies auprès de 232 investisseurs rencontrés)

Des informations plus détaillées sur les investisseurs sont naturellement contenues dans les rapports individuels des consultants et disponibles auprès de Mali Finance.



Introduction

Le projet Mali Finance, initié par l'USAID et le Gouvernement du Mali, vise à réduire la pauvreté par un accès accru des entrepreneurs au crédit. Il se focalise plus particulièrement sur les investisseurs dans le secteur agricole et secteurs connexes à fort potentiel.

Malgré les nombreuses potentialités agricoles du pays, les investisseurs nationaux et/ou étrangers, jusqu'ici, ne sont pas encore légion.

Une des raisons majeures avancée semble avoir été l'absence de stratégie claire et partagée visant à promouvoir le développement de ce secteur reconnu cependant par tous comme vital pour l'essor de l'économie malienne, voire celle de la sous-région.

Une autre raison, et non des moindres, semble être la défiance, toujours persistante, des institutions financières à l'égard d'un secteur considéré comme aléatoire, car fortement tributaire des aléas climatiques...

Les autorités nationales, en relation avec certains partenaires au développement, ont lancé plusieurs études relatives à l'identification de politiques, stratégies et potentialités des filières agricoles.

Celle commanditée en 2001 par le Ministère de l'Industrie et du Commerce et exécutée par Chemonics International a été confiée au Bureau Yiriwa-Conseil. L'étude fait bien ressortir une liste de fiches d'opportunités par filière et par zone géographique, essentiellement dans la moitié sud du pays (Baguinéda, Kati, Niono, San, Mopti, Bandiagara, Koutiala, Sikasso, Zantiébougou et Sélingué).

Au cours de leurs investigations, les consultants de Yiriwa-Conseil ont rencontré les autorités administratives et communales, les structures d'appui des différentes filières, les organisations professionnelles des opérateurs et les associations paysannes, ainsi que quelques responsables d'unités de transformation.

Il apparaît donc que l'étude ne portait pas spécifiquement sur les promoteurs leaders et potentiels dans les filières agro-industrielles du pays.

Or, dans la perspective d'un développement durable, il importe d'identifier et de promouvoir aussi le potentiel investissement national en général et, dans ce secteur clé du développement en particulier, qui, actuellement, fait l'objet d'une attention accrue de l'Etat.

C'est la raison pour laquelle il a été envisagé par le Projet Mali Finance de mener une sorte d'étude complémentaire qui prendrait en compte non seulement les promoteurs leaders dans l'agro-industrie, mais également ceux intéressés à y investir.

Le cadre de l'étude

La démarche de l'étude

L'objectif visé

L'objectif visé par cette étude est d'identifier les promoteurs leaders dans les filières agricoles ciblées ou ceux intéressés à y intervenir et de les amener par la suite à y investir davantage.

A cet effet, le projet Mali Finance a procédé dans un premier temps au recrutement d'un coordinateur de l'étude. Sur la base d'échanges avec le responsable du volet investissement à Mali Finance, le coordinateur a défini les grandes lignes et les contours de l'étude.

L'atelier de lancement

Au cours d'un atelier de lancement qui s'est déroulé à l'Hôtel Salam le 08 novembre 2004 sous la présidence du Ministre de la Promotion des Investissements et des Petites et Moyennes Entreprises, de la Directrice de l'USAID au Mali et du Président de la CCIM et qui a regroupé des représentants de partenaires au développement, d'organisations professionnelles du secteur privé, d'organisations non gouvernementales et d'institutions nationales d'appui, les objectifs visés ont été exposés et partagés avec les participants de l'atelier.

Après avoir salué cette initiative salubre du projet Mali Finance, les officiels et les invités ont insisté sur le contenu à donner à la notion de leader dans le contexte spécifique malien faiblement industrialisé, ils ont ensuite suggéré de ne pas négliger le potentiel des maliens de l'extérieur, puis insisté pour qu'un accent tout particulier soit mis sur le rôle des femmes qui occupent dans ce domaine une place de premier choix et, enfin, ont exprimé toute leur disponibilité à accompagner le processus en cours.

La problématique posée

Deux questions majeures devaient être élucidées par l'approche proposée par le coordinateur :

- la première, d'ordre socioculturelle, comment obtenir des informations aussi détaillées que possible auprès de promoteurs leaders, traditionnellement peu enclins à dévoiler le volume de leurs affaires, notamment pour ceux opérant dans le secteur informel ?
- la deuxième, d'ordre stratégique, comment repérer et aborder les investisseurs non encore opérationnels dans l'agro-industrie et les amener à s'y engager, vu que l'expérience des pionniers ne semble pas si concluante ?

Les choix opérés

L'étude devant couvrir toutes les régions du pays, il est vite apparu, au vu des difficultés énoncées plus haut, qu'il fallait choisir les consultants en fonction, non seulement de leur connaissance de la région ciblée, mais aussi et surtout de leur crédit de confiance auprès des personnes à rencontrer.

C'est ainsi qu'ont été recrutés onze consultants qui ont été répartis entre les villes retenues de prime abord pour leur potentiel.

Les consultants ont été répartis en deux groupes pour simplifier et optimiser les rencontres d'orientations et de restitutions : les consultants du Sud (Kayes-Nioro-Kita, Koulikoro-Banamba-Kati, Communes I et II du District de Bamako, Communes III et IV du District de Bamako, Communes V et VI du District de Bamako, Ségou-Niono-San, Sikasso-Bougouni-Koutiala et les consultants du Nord (Mopti-Bandiagara-Djénné, Tombouctou-Diré, Gao-Ansongo, Kidal et environs).

Le cadre de l'étude

Au cours de séances de travail qui se sont déroulées les 17 et 18 novembre 2004 dans les locaux de Mali Finance à Bamako pour les « consultants du Sud » et le 20 novembre 2004 dans les locaux de l'antenne de Mali Finance à Sévaré pour les « consultants du Nord » il a été exposé une proposition de démarche méthodologique qui a été discutée, validée et mise en commun par le groupe de consultants et Mali Finance.

Ces rencontres ont été l'occasion non seulement de partager les approches spécifiques d'une région à l'autre du pays, mais aussi de faire mieux connaître Mali Finance aux consultants, à travers les services offerts aux investisseurs¹ et de fournir à chaque consultant la synthèse de l'étude de Mali SEG/ CAE/ Chemonics sur les filières potentielles (2001).

La démarche adoptée

Il en est ainsi ressorti la démarche suivante :

- une étape d'enquête, dite rapide, au cours de laquelle les consultants identifieront les opérateurs leaders ou potentiels des localités retenues ;
- une étape d'enquête, dite approfondie, au cours de laquelle les consultants développeront avec les investisseurs retenus à l'issue de la première phase, leurs idées de projet ;
- une étape rédaction du rapport d'étude qui fera ressortir le potentiel investissement de chacune des régions du pays dans le domaine agricole.

A chacune des étapes, sur la base des rapports détaillés et individuels rédigés par les consultants, des rencontres de préparation et de restitution sont programmées entre chaque étape, afin de permettre aux responsables de Mali Finance de suivre et d'orienter si nécessaire l'étude, au vu des résultats obtenus.

Compte tenu de la spécificité des aires culturelles à aborder, il a été convenu que chaque consultant adopte la stratégie qui lui semble la plus appropriée pour atteindre les résultats escomptés.

Cependant, afin de simplifier la synthèse des divers travaux, il a été adopté une fiche type investisseur.

Elle permet :

- d'identifier l'investisseur promoteur ou potentiel,
- de connaître l'état de ses ressources physiques, humaines et financières,
- de faire une synthèse sommaire de sa situation actuelle et de dégager sa politique/stratégie de développement,
- de recenser ses projets à venir, notamment ceux axés sur l'agro-industrie et, à la fin,
- de faire des recommandations à l'attention de Mali Finance.

¹ On retiendra entre autres, la facilitation de l'accès au crédit d'un grand nombre de promoteurs agricoles, la promotion de l'investissement dans le secteur agroalimentaire, le renforcement des capacités des banques et institutions de micro finance, le renforcement des structures d'appui aux promoteurs, qu'elles soient étatiques ou privées...

Le cadre de l'étude

Liste des consultants recrutés

Prénoms	NOM	Compétence	Tél et fax	Cell	Email	Localités
Mamadou	LANDOURE	Finances, résident à Bamako	223 88 22	674 26 31	mlandoure@hotmail.com	Bamako-Rive droite Communes V et VI
Ousmane	DIALLO	Economiste-planificateur, résident à Bamako	222 58 38	674 24 26	omdiallo@afribone.net.ml omdiallo@hotmail.com	Bamako-Rive gauche (Communes III et IV)
Ousmane	KEITA	Gestion-administration publique, résident à Bamako	229 06 63	678 21 01 630 36 76	ousmanekeita@voilà.fr	Bamako-Rive gauche (Communes I et II)
Aguissa Seydou	TOURE	Enseignant, résident à Gao	282 08 23	610.59.42		Gao-Ansongo
Moussa	SIDIBE	Ingénieur agronome, résident à Kayes	252 21 78	674 47 80	cids.kayes@afribone.net.ml s.moussa4@caramail.com	Kayes-Nioro-Kita
Idrissa	COULIBALY	Enseignant, résident à Kidal		608.23.28		Kidal-Etamba-Kassabougou-Aliyou
Seyni	FOFANA	Economiste-informaticien, natif de Koulikoro	Tél. 222 75 65 Fax :222 75 67	671 79 58 649 31 10	fofanaseyni@yahoo.fr	Koulikoro-Banamba-Kati-Djoliba
Ousmane Mamadou Samba	DIALLO	Economiste-planificateur, natif de Mopti		674 26 71	o_m_diallo@yahoo.fr	Mopti-Djénné-Bandiagara
Modibo	DIAKITE	Historien chercheur, natif de Ségou	221 14 64	674 09 74	safim@afribone.net.ml	Ségou-Niono-San
Diakalia	DIAMOUTENE	Economiste, résident à Sikasso	Bur 262.02.77	622 33 84	lassi_traore@hotmail.com	Sikasso-Koutiala-Bougouni
Ramatou Koné	Mme ADIWIAKOYE	Enseignante Planificateur, résidente à Tombouctou	Bur : 292 11 17 Dom : 292 12 58	608 82 46	ramatou2001@yahoo.fr	Tombouctou-Diré
Oumar	MAÏGA	Ingénieur de génie civil, résident à Bamako	229 38 71	673 65 08 642 93 63	safim@afribone.net.ml	Coordination de l'étude

La promotion des investissements au Mali

Le Ministère de la promotion des investissements des petites et moyennes entreprises

Compte tenu du rôle central que le Gouvernement souhaite donner au Secteur privé comme moteur du développement, un Ministère de la Promotion des Investissements et des Petites et Moyennes Entreprises a été créé, afin de donner une nouvelle dynamique et un essor réel au Secteur privé et afin également de re-inventer la relation entre celui-ci et les pouvoirs publics qui se veulent désormais facilitateurs et promoteurs de l'entreprise et de l'investissement privé dans le pays.

Pour augmenter le volume des investissements directs étrangers et assurer un réel développement du secteur privé, le Gouvernement met l'accent sur les objectifs suivants :

- Améliorer et renforcer le dialogue Etat/Secteur privé, ré-inventer de nouvelles relations entre le secteur privé et l'Etat pour une coopération plus efficace ;
- Faire du Mali la meilleure destination pour les investisseurs privés dans la sous-région et augmenter de façon durable le volume des investissements productifs privés, nationaux et internationaux en particulier dans les secteurs clés ;
- Promouvoir la création de valeur ajoutée en favorisant l'émergence d'industries compétitives dans la transformation des matières premières et des produits locaux ;
- Développer et diversifier les sources de croissance ;
- Promouvoir la création d'entreprise et appuyer le développement des entreprises, pour accroître le poids du secteur formel ;
- Appuyer le renforcement des capacités des structures d'appui au secteur privé et le développement des ressources humaines.

USAID et la banque mondiale (MIGA) en accord avec le Ministère de la promotion des Investissements ont lancé une étude en 2004 en vue de la création d'une nouvelle agence de promotion des investissements qui engloberait le CNPI, l'AZI et le Guichet Unique.

La nouvelle API malienne, telle qu'elle est proposée, est une institution spécialisée, financée par le gouvernement, et exerçant son activité dans quatre domaines d'influence majeurs :

- Promotion de politiques : devenir la principale plate-forme de lancement des efforts de promotion de politiques destinés à améliorer le climat d'investissement au Mali ;
- Marketing/promotion des investissements : chargée de présenter le Mali de manière proactive comme une destination d'investissement en utilisant les techniques modernes de ciblage ;
- Services aux investisseurs : agir en tant qu'autorité centrale d'agrément pour une entrée des investissements simple et prévisible ;
- Développement de zones industrielles : ce domaine est chargé d'établir un cadre réglementaire moderne et des conditions pour attirer les promoteurs privés qui s'établiront dans les zones industrielles au Mali.

Les projets de textes de lois portant création de la nouvelle API ont été adoptés par le conseil des ministres du 24 Août 2005. Cette nouvelle agence sera dotée du statut d'un Etablissement

Public à caractère administratif. Les deux services rattachés au Ministère ont été dissous par le même communiqué.

Le code des investissements

1. Présentation

Le Code des Investissements, actuellement en vigueur au Mali, a été institué par la Loi n°91-048/ AN-RM du 26 février 1991. Il abroge et remplace la Loi n°86-39/ AN-RM du 08 mars 1986.

Son élaboration a répondu à un certain nombre d'objectifs, dont notamment :

- la mobilisation de l'épargne nationale ainsi que l'apport de capitaux venants de l'extérieur;
- la création d'emplois nationaux et la formation des cadres et une main-d'œuvre nationale qualifiée ;
- la création, l'extension et la modernisation des infrastructures industrielles et agrosylvo-pastorales ;
- les investissements dans les industries exportatrices et dans les secteurs économiques employant les matières premières et autres produits locaux ;

Le Code des Investissements instaure un régime fiscal en vue de promouvoir les investissements de capitaux tant nationaux qu'étrangers dans les activités de production et de prestations de services.

Il offre les garanties nécessaires pour sécuriser les investissements réalisés.

Un nouveau code des investissements est en cours d'élaboration pour renforcer le caractère incitatif des investissements.

C'est dans ce cadre qu'un certain nombre de projets de textes proposant des innovations, ont été adoptés en octobre 2004, par le Conseil des Ministres et en 05 par l'assemblée nationale.

Il s'agit de :

- l'extension des avantages du code en cas d'investissements liés à une création d'activité nouvelle ou au développement d'activité existante.
- bénéfice des avantages du code en cas de reprise pour réhabilitation d'entreprises publiques par de nouveaux promoteurs dans le cadre du programme de privatisation des entreprises publiques ;
- l'octroi d'avantages particuliers aux entreprises valorisant la matière les matières premières locales ou développant l'innovation technologique ;
- l'exonération de droit de douane sur les équipements et intrants importés.

2. Régimes d'agrément et avantages accordés

Trois régimes d'agréments sont prévus dans le Code des Investissements.

Le régime A, appelé régime des petites et moyennes entreprises.

Il concerne les investissements inférieurs à 100 millions de Francs CFA (soit 152 534 Euros) :

Exonération pendant les cinq premiers exercices de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux (IBIC) ou l'impôt sur les sociétés (IS) et de la Contribution des Patentes

Le cadre de l'étude

Exonération, pendant les cinq premiers exercices, de l'Impôt sur les revenus fonciers (IRF) pour les constructions nouvelles, délai porté à 10 ans pour les entreprises de promotion immobilière

Le régime B, appelé régime des grandes entreprises.

Il concerne les investissements supérieurs ou égaux à 100 millions de francs CFA (soit 152 534.36 Euros).

Exonération pendant les huit premiers exercices de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux (IBIC) ou l'impôt sur les sociétés (IS) et de la Contribution des Patentes

Exonération, pendant les cinq premiers exercices, de l'Impôt sur les revenus fonciers (IRF) pour les constructions nouvelles, délai porté à 10 ans pour les entreprises de promotion immobilière

Pour les régimes A et B, il y a un étalement sur 3 ans du paiement des droits d'enregistrement sur les actes de création des sociétés et exonération de ces droits en cas d'augmentation du capital.

Le premier tiers des droits est acquitté lors de l'enregistrement et les deux autres annuellement.

Le régime C, appelé régime des zones franches.

Il concerne les entreprises tournées principalement vers l'exportation (minimum 80 % de la production).

Exonération totale et permanente des droits et taxes liées à l'exercice de leurs activités d'exportation.

Ces avantages spécifiques à la zone I (District de Bamako) sont renforcés pour les implantations dans les zones II (régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou) et zone III (régions de Kayes, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal).

Ainsi les délais d'exonération de l'IBIC et de la Contribution des Patentes sont prolongés de deux ans pour la zone II et de quatre ans pour la zone III.

Dans le cas des entreprises privatisées, l'Etat et l'investisseur peuvent conclure une convention d'établissement pouvant accorder d'autres avantages non contenus dans le Code des investissements.

3. Garanties

Les investisseurs étrangers bénéficient des mêmes privilèges que les investisseurs nationaux.

Le droit de transfert des capitaux et de leurs revenus est garanti aux personnes physiques ou morales qui effectuent au Mali un investissement financé par un apport en devises.

Les personnes étrangères qui procèdent ou qui occupent un emploi au sein d'une entreprise malienne ont le droit, sous réserve de la réglementation en matière de change, de transférer, dans la devise cédée au moment de la constitution des dits investissements, des dividendes, des produits de la liquidation ou de la réalisation de leurs avoirs et de leurs salaires.

Les litiges pouvant survenir entre les investisseurs étrangers sont réglés d'abord par la procédure à l'amiable ou dans le cadre des accords bilatéraux de protections des investissements étrangers. En cas d'échec, les parties auront recours à la procédure d'arbitrage prévue par la Convention du 18 mars 1965 portant la création du Centre International de Règlement des Différents relatifs aux Investissements entre Etats et ressortissants d'autres Etats (C.I.R.D.I) établie sous l'égide de la Banque Mondiale et ratifiée par le Mali le 03 janvier 1978.

L'agrément du Code des Investissements vaut également l'agrément de l'investissement pour l'octroi de toute garantie au sens de l'article 15 du Traité instituant l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (A.M.G.I) signé par le Mali en octobre 1990.

4. Critères d'appréciation des projets a l'agrément

Le taux de la valeur ajoutée qui doit être égal ou supérieur à 35% est le seul élément fondamental pour l'appréciation des projets.

Aucun seuil minimum d'investissement n'est exigé pour qu'un projet soit éligible au Code.

5. Champ d'application du code des investissements

Les entreprises exclusivement commerciales ou de recherche et d'exploitation pétrolière et minière, sont exclues de l'agrément au Code des Investissements.

Ces activités sont régies par le Code de Commerce, le Code Pétrolier et le Code Minier.

Le délai accordé pour la réalisation des projets est fixé à 5 ans avec la possibilité d'extension à 6 ans après un début de réalisation.

Toutefois, le nouveau code, prévoit de réduire de 5 à 3 ans le délai de réalisation des entreprises agréées au Code.

Si le projet n'a pas connu de réalisation dans le délai d'un an, le promoteur perd le bénéfice des avantages fixés dans l'agrément.

6. Procédures d'agrément

La procédure a été simplifiée avec la mise en place du Guichet Unique, qui a été transféré de la Direction National des Industries au Centre National de Promotion des Investissements par l'Ordonnance N°02-028/P - RM du 28/02/2002 qui vient d'être dissous par le gouvernement

Toutes les demandes d'agrément au Code des Investissements ou les demandes d'autorisation préalable pour la création d'entreprises sont centralisées au niveau du Guichet Unique.

Tout dossier de demande d'agrément au Code des Investissements doit comporter les pièces suivantes :

- une demande timbrée
- une étude de faisabilité en cinq (5) exemplaires élaborées conformément au modèle de présentation des projets,
- une copie de l'autorisation d'exercice, le cas échéant.

Les formulaires de demande d'agrément ainsi que le modèle de présentation des projets sont disponibles auprès du Guichet Unique.

Le délai d'agrément d'un projet est impérativement fixé à trente (30) jours francs à partir de la date de réception de la demande et le refus d'agrément ne peut être prononcé que pour non-conformité avec une disposition législative ou réglementaire en vigueur.

L'agrément est accordé par arrêté du Ministre de la Promotion des Investissements et des Petites et Moyennes Entreprises.

Le délai d'obtention de l'autorisation d'implantation industrielle, sans avantages du Code des Investissements, est fixé à quinze (15) jours ouvrables à partir de la date de dépôt du dossier.

Cette autorisation est accordée par décision du Ministre de la Promotion des Investissements et des Petites et Moyennes Entreprises.

Le potentiel agro-industriel au Mali

La situation du secteur privé au Mali

Les réformes entreprises par l'Etat au niveau macro-économique ont été accompagnées d'un appui au renforcement du secteur privé. Selon une étude du Modérateur, l'Etat a consacré entre 1992 et 2002, 123,4 milliards de FCFA à l'appui au secteur privé. Ces efforts ont abouti à une augmentation de la part du secteur privé dans le PIB et à une évolution importante du secteur privé malien (entre 1995 et 2002) :

- Le secteur privé, y compris le secteur informel, occupe 90% de la population active ;
- Le secteur privé reste dominé par le secteur privé agricole et le secteur informel. Sur une population active estimée à 5,2 millions, environ 3,9 millions travaillent dans le secteur agricole et 1,2 millions dans le secteur informel ;
- Le secteur formel est relativement insignifiant en terme d'emplois. Le total des emplois du secteur formel est estimé en 2002 à 21 500 dont près de 60 % dans les entreprises agricoles ou agro-industrielles ;
- le secteur privé agricole a contribué en moyenne annuelle (entre 2000 et 2003) pour 778 milliards de FCFA soit 35% du PIB au prix du marché. Les secteurs secondaire et tertiaire ont contribué respectivement pour 21% et 44% du PIB (dont 20% pour la branche commerce).
- le nombre d'entreprises privées est passé de 70% à 82% du total du secteur non agricole;
- la part du secteur privé dans le total des investissements industriels est passée de 21% à 55%, contre celle des secteurs mixte et public qui se sont situées respectivement à 40% et 4,7% ;
- le total des entreprises industrielles était, en 2003, de 243 dont 229 unités relevant du secteur manufacturier, soit 94,2% du tissu industriel ;
- les entreprises entièrement privées représentent 91,30% des 243 entreprises industrielles, contre 0,3% à l'Etat et 5,35% aux entreprises mixtes ;
- le seul District de Bamako (la Capitale) absorbe en 2003 un total de 169 entreprises industrielles sur 243 soit 69,6% à cause notamment de l'absence de zones industrielles dans les régions ;
- le nombre d'entreprises privées du secteur des bâtiments et travaux publics (BTP) ayant obtenu un agrément de 1994 à 2004 s'élève à 3500 ;
- le nombre de transporteurs ayant une carte professionnelle est de 392 ;
- le secteur privé de la santé comprend 686 établissements sanitaires en début 2003, dont 159 cabinets, 39 cliniques et 29 établissements de soins confessionnels, concentrés dans les centres urbains (50% à Bamako, 13% à Sikasso, 11% à Ségou, 9% à Koulikoro et 7% à Kayes).

Les caractéristiques des industries maliennes

Le poids du secteur industriel dans la structure économique du Mali demeure faible. Ce secteur représente environ 11% du PIB et la branche manufacturière, la plus porteuse de croissance, apporte environ 6% à la richesse nationale. Cette situation est due à un faible taux de réalisation d'entreprises malgré la stabilité politique et l'assainissement partiel du climat des affaires. Sur 683 projets agréés au code des investissements entre 1998 et 2003 dont 338 du secteur industriel, seulement 78 projets de ce secteur ont été réalisés soit 23%. Plus de 50% des réalisations sont constituées de boulangeries et de pâtisseries. Cette situation est due, d'une part à un manque de zones industrielles et d'autre part à l'insuffisance des stratégies industrielles. Le Gouvernement a adopté en novembre 2004 une nouvelle politique industrielle pour accélérer la contribution de ce secteur à la croissance.

Ainsi, c'est dans la branche agroalimentaire que sont concentrées la plupart des unités industrielles. Cette forte implication des unités industrielles dans la transformation des produits agricoles a rendu le secteur industriel vulnérable aux aléas climatiques.

L'industrie malienne est tout aussi concentrée géographiquement, principalement dans le District de Bamako qui regroupe plus de 70% des établissements industriels du pays. L'importance de Bamako en terme de population, de même que la disponibilité des infrastructures sont autant de facteurs qui ont favorisé une telle concentration. A l'exception des régions de Ségou (11%) des établissements et Sikasso (13%), les autres régions économiques sont peu représentatives du point de vue industriel.

La valeur ajoutée industrielle est essentiellement créée par trois branches d'activité. La plus forte contribution provient de la branche alimentaire 36% suivie de la branche textile-habillement 33%. Les autres branches à l'exception de la chimie et parachimie (14%) sont marginales.

L'évolution du nombre d'entreprises selon la nature juridique montre que depuis 1982, l'augmentation du nombre des entreprises a été le fait exclusif du secteur privé. L'Etat ne détient aujourd'hui qu'un petit nombre d'entreprises dites stratégiques qu'il désire céder à des capitaux privés jusqu'à hauteur de 80%.

Le secteur industriel malien se compose de capitaux nationaux. Mais depuis la dévaluation du FCFA survenue en 1994, les investissements directs étrangers ont progressé surtout dans l'alimentation ou des filiales des groupes européens se sont implantés et dans le secteur de l'or qui attire de plus en plus de capitaux privés.

Le potentiel des filières porteuses

Filière karité

Seul le karité a été retenu parmi les quatre produits oléagineux analysés (arachide, karité, sésame et soja). En effet, ce produit bénéficie d'une grande demande intérieure et a également un fort potentiel à l'exportation. Si sa compétitivité sur le marché international est quelque peu mise à l'épreuve, c'est surtout à cause de sa qualité qui est due aux mauvaises conditions de traitement et de conditionnement aussi bien de l'amande que du produit beurre.

Ces difficultés peuvent être levées par la mise en application des actions d'information et de sensibilisation des femmes rurales et l'intensification de la production industrielle de beurre de karité qui est un produit de meilleure qualité par rapport au beurre fabriqué de manière artisanale. Par ailleurs, le Mali tirerait plus de profit en exportant le beurre de karité que l'amande, compte tenu de la valeur ajoutée qui sera de ce fait créée.

Filière riz

Le riz est un produit pour lequel le Mali peut se placer en peloton de tête au niveau de la sous-région si les principales mesures préconisées dans le plan d'action étaient effectivement mises en œuvre. En effet, ce produit est très fortement demandé sur le marché intérieur et tient la compétition avec le riz étranger importé. Il présente en outre, un potentiel à l'exportation dans les pays de la sous-région, comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal qui sont de grands demandeurs et qui ont des potentialités de production inférieures à celles du Mali. Le principal problème au niveau de cette filière reste l'amélioration de la compétitivité au plan de la qualité du riz offert et au plan du coût de production.

Dans ce cadre, l'accent doit être mis sur la promotion des rizeries modernes qui sont susceptibles de produire du riz décortiqué de meilleure qualité que les petites décortiqueuses qui prolifèrent çà et là dans les zones de production et également sur un mode de conditionnement plus adapté aux normes de qualité exigées sur le marché extérieur.

Filière maïs

Le maïs est une céréale produite en grande quantité et qui a un coût de production moins élevé que celui du mil/sorgho. Par ailleurs, il fait l'objet d'une demande intérieure importante en alimentation humaine et il entre pour une part significative dans la fabrication de l'aliment bétail et l'aliment volaille. Cette considération est très importante pour un pays qui tire une part considérable de ses revenus de l'élevage. En outre, le maïs peut entrer dans la formule de préparation du pain jusqu'à hauteur de 5 %.

Il s'agira, pour développer cette forme d'utilisation du maïs, de mettre à la disposition des boulangers de la farine de maïs dégermée et de mener des actions de promotion auprès des boulangers et des consommateurs.

Filière coton

Le coton est la principale culture de rente au Mali et constitue le premier produit d'exportation du pays. Si des efforts restent à faire pour améliorer la commercialisation du coton fibre sur le marché international, l'Etat devrait, à l'avenir, mettre beaucoup plus d'accent sur la transformation du coton fibre en vue, d'une part de l'import substitution et d'autre part, d'exporter des produits à plus grande valeur ajoutée. En effet, il existe un potentiel énorme à l'exportation du coton filé, du tissu écru et même des produits de bonneterie.

Filière échalote

L'échalote est une variété d'oignon qui est très largement consommée au Mali et dans les pays de la sous-région. La production actuelle est par ailleurs très importante et pourrait couvrir les besoins du pays si une solution était trouvée au problème de stockage et de conservation du produit frais. Les travaux de recherche sur les cases de conservation menés par les structures d'appui ont permis d'abaisser le taux de perte en cours du stockage jusqu'à 20%, un niveau qui reste encore très élevé. Il faudra orienter les efforts pour améliorer les infrastructures de stockage dans les zones de production et pour promouvoir l'échalote séchée (type EST) qui présente de grandes potentialités à l'exportation dans la sous-région Ouest Africaine.

Pour ce faire, il faut rechercher et diffuser des technologies de séchage plus productives et améliorer le mode de conditionnement pour l'approvisionnement permanent du marché national et même offrir l'excédent sur le marché sous-régional.

Filière pois sucre

Le pois sucré malien a des avantages comparatifs notamment sur le plan du goût (plus sucré) par rapport à son concurrent espagnol. Par conséquent le produit malien pourrait s'imposer sur le marché espagnol qui est le seul consommateur à condition cependant que la filière soit mieux organisée.

Pour le moment, le développement de la filière ne peut se baser que sur la promotion de l'exportation. Pour cela il faut améliorer la qualité du produit. La transformation en jus pourrait intervenir à moyen terme.

Filière mangue

La mangue est un produit pour lequel le Mali a des avantages comparatifs par rapport aux autres pays producteurs de la sous-région et mieux au plan mondial. Les variétés de mangue du Mali sont très prisées sur le marché international et les quantités produites sont les plus importantes dans la sous-région. Il est en effet établi que la majeure partie des exportations ivoiriennes vers l'Europe provient du Mali. Le seul avantage de la Côte d'Ivoire dans ce domaine est l'existence de vais opérateurs professionnels qui ont su créer un label pour la mangue ivoirienne et dont le dynamisme leur permet d'accéder plus facilement au marché international.

Les actions à entreprendre pour le développement de la filière mangue au Mali commenceront par l'appui aux opérateurs économiques pour les rendre plus professionnels et plus agressifs sur le marché international. L'accent doit être mis en particulier sur la démarché qualité, la normalisation et la création d'un label pour les mangues du Mali.

Filière pomme de terre

L'analyse de la production, de la demande et des importations de pomme de terre dans les pays de la sous- région (Côte d'Ivoire, Sénégal, Mauritanie, Mali) montre que le Mali est actuellement le seul pays exportateur potentiel de la sous- région. Les autres pays sont importateurs nets de pomme de terre. Pour satisfaire leur demande, couverte en partie par la production locale, les pays concernés procèdent à des importations commerciales évaluées en moyenne à:

18.000 T dont 12.000 T en provenance de l'Europe pour la Côte d'Ivoire;

18.000 T dont 17.700 T en provenance de l'Europe pour le Sénégal;

7.800 T dont 7.800 T en provenance de l'Europe pour la Mauritanie.

Par ailleurs, le Mali dispose d'atouts certains pour se positionner comme exportateur crédible sur ces marchés cibles: la proximité, l'expérience des producteurs, le niveau appréciable des rendements à hectare et les possibilités d'augmentation rapide de la production. Il est possible pour le Mali, de concurrencer la pomme de terre européenne sur ces marchés mais à la condition de résoudre les contraintes identifiées.

Filière haricot vert

Bien que la filière du haricot vert ne soit pas encore bien maîtrisée par les opérateurs maliens, il n'en demeure pas moins que ce produit présente des atouts très importants pour la Mali et peut contribuer à l'amélioration des recettes d'exportation du pays.

Il faut pour cela mettre en œuvre des mesures tendant à favoriser l'intégration de la filière et à résoudre les difficultés liées à la chaîne de froid et au transport aérien.

Filière bétail/viande

Le bétail sur pied constitue le 3^{ème} produit d'exportation après le coton et l'or. Le principal marché d'exportation reste la Côte d'Ivoire où le bétail malien est concurrencé par celui provenant du Burkina Faso. L'accumulation du bétail des 2 pays sur le marché ivoirien crée une situation d'abondance qui nuit aux exportateurs des 2 pays.

Si des actions doivent être effectivement menées pour améliorer le système d'exportation du bétail sur pied, il n'en demeure pas moins que l'Etat malien doit se consacrer davantage à la création de conditions favorables à l'exportation de la viande rouge qui devrait à la longue se substituer à celle du bétail sur pied compte tenu de la valeur ajoutée que cela créera au niveau de la filière. C'est pourquoi la sous-filière est considérée comme hautement prioritaire et devrait bénéficier d'un traitement de faveur par rapport au bétail sur pied.

Filière cuirs et peaux

Il existe un très grand potentiel à l'exportation des cuirs et peaux bruts ou tannés. Etant un grand pays d'élevage, le Mali dispose de quantités importantes de cuirs et peaux. Cependant, il existe un réel problème au niveau de la qualité qui pourrait être résolu par la sensibilisation des éleveurs et bouchers et l'institution de l'achat sur qualité.

Cette sous-filière pourrait largement bénéficier du développement de la sous-filière viande rouge dans la mesure où cette dernière contribuerait à l'augmentation des quantités de cuirs et peaux collectées et à l'amélioration de la qualité de ces produits qui seront obtenus dans de meilleures conditions.

Filière poisson

La pêche revêt une importance capitale dans l'économie du Mali. Sur le plan national, le poisson est consommé par toutes les catégories de population, quel que soit le niveau de revenu. Il est en effet l'une des grandes sources de protéine accessibles aux couches les plus démunies de la population. De plus, au niveau sous régional, la pêche constitue, depuis plusieurs décennies un vaste courant d'exportation en direction de plusieurs pays voisins.

Cependant, les principaux animateurs de la filière, les pêcheurs, tirent très peu de profit de leurs activités. Des efforts doivent être faits pour les aider à mieux s'organiser pour faciliter leur accès aux moyens financiers et matériels nécessaires à un exercice rentable de l'activité. Des actions doivent aussi être entreprises dans le domaine du transport et de la conservation, par la mise en place d'une chaîne de froid, depuis les zones de pêche jusqu'au consommateur final. Le renforcement de la filière serait bénéfique à l'ensemble de la population.

Les contraintes au développement de l'agro-industrie au Mali

Malgré son importance capitale pour l'économie malienne (45% du PIB et 80% des revenus de la populations, 75% des exportations), le secteur agricole, excepté la filière coton, ne bénéficie pratiquement pas de financement de la part des banques (moins de 5% de l'ensemble des financements accordés par le système bancaire).

Un marché national étroit

La taille du marché national en terme de population et en terme de pouvoir d'achat est faible. Ce marché se trouve atomisé à cause de la trop grande dispersion spatiale de la population et l'inexistence d'un bon réseau routier. L'avenir réside plutôt dans les débouchés offerts par l'ensemble régional de l'UEMOA qui constitue un potentiel de 70 millions de consommateurs.

Des zones de production enclavées

Les difficultés de transport gênent énormément la collecte des produits au niveau des producteurs et leur acheminement à temps vers les principaux centres de consommation. Ces difficultés s'expliquent essentiellement par le mauvais état des routes et des pistes rurales à l'intérieur du pays. Les coûts élevés de communication et d'énergie réduisent aussi la compétitivité des industries nationales.

Absence de professionnalisme des opérateurs économiques

Beaucoup d'opérateurs/exportateurs ne travaillent pas dans les conditions de compétences requises en Europe. On note notamment à ce propos, leur méconnaissance des normes et caractéristiques des importations des pays du Nord. Ils manquent d'organisation, de formation, de ressources humaines et d'outils de travail nécessaires à la maîtrise de tous les aspects de la filière.

Difficultés de commercialisation de la production des PME

On notera que le coût du fret aérien « non-groupé » est exorbitant pour les PME du secteur. Les « tracasseries administratives » aux multiples barrières transfrontalières ne facilitent pas les échanges. Les retards de paiement dans les opérations d'import/export pour les PME qui, le plus souvent ont des problèmes de trésorerie (fonds propres limités) et un accès difficile au préfinancement des banques qui considèrent les projets de ce secteur comme à haut risque. La faiblesse ou la non régularité de l'information sur le marché potentiel tant national que sous-régional ne permet pas aux opérateurs la réactivité nécessaire.

Un accès difficile au financement des banques

Il s'explique d'abord par la vocation des banques : les banques maliennes sont toutes des banques commerciales malgré l'existence d'une banque de développement. Elles sont spécialisées dans le financement du commerce (80% de leur activité). L'État ou les entités étatiques contrôlent une partie assez importante du capital de ces banques.

Ensuite du fait des difficultés de recouvrement de certaines banques de la place tenues par ailleurs de respecter les ratios prudentiels de la BCEAO : elles ont plutôt mis l'accent sur le recouvrement des prêts et ont du coup freiné la distribution du crédit.

Enfin, il faut souligner la mauvaise qualité des dossiers présentés par les promoteurs par manque de professionnalisme.

Exportations agricoles du Mali : Produits de base en 2002

(FAO 2004)

n	Produit de base	Quantité		Valeur (000 \$EU)	Valeur unitaire (\$EU)
1	Fibres de coton	Mt	120 994 *	115 462 *	954
2	Bovins	Head	100 000 F	35 000 F	350
3	Ovins	Head	300 000 F	18 000 F	60
4	Caprins	Head	150 000 F	7 500 F	50
5	Huile d'arachide	Mt	7 100 *	7 000 F	986
6	Tourteaux de coton	Mt	15 000 *	2 500 F	167
7	Graines de coton	Mt	14 200 *	2 200 F	155
8	Cigarettes	Mt	74 *	1 421 *	19 203
9	Riz usiné	Mt	10 000 *	1 361 *	136
10	Farine de blé	Mt	13 288 *	1 301 *	98
11	Arachides décortiquées	Mt	3 000 *	1 300 F	433
12	Mangues	Mt	724 *	1 044 *	1 442
13	Thé	Mt	604 *	718 *	1 189
14	Riz, paddy	Mt	2 545 *	667 *	262
15	Pommes de terre	Mt	1 867 *	644 *	345
16	Sorgho	Mt	8 853 *	570 *	64
17	Tabac brut	Mt	146 *	406 *	2 781
18	Légumes frais nda	Mt	163 *	384 *	2 356
19	Peaux salées sèch ovins	Mt	125 F	360 F	2 880
20	Haricots verts à écosser	Mt	169 *	322 *	1 905

F = Estimation de la FAO | M = Donnée non disponible | T = Calcul de la tendance | * = Données non officielles | Mt = Tonne métrique

Les investisseurs potentiels dans l'agro-industrie au Mali

Synthèse socioéconomique de la région de Kayes²

Vaste de 120 760 km² soit 9,7% du territoire national et arrosée par le fleuve Sénégal et ses affluents, la région de Kayes est limitée :

- au nord par la Mauritanie;
- au sud par la République de Guinée;
- à l'ouest par la République du Sénégal;
- à l'est par la région de Koulikor. Le relief en apparence peu accidenté est très compartimenté entre plateaux vallonnés et cours d'eau encaissés.

Il y existe quatre zones bioclimatiques distinctes :

- zone préguinéenne 18 000 km² assez humide
- zone soudanienne sud 46 000 km² humide
- zone soudanienne nord 39 000 km² semi-humide
- zone sahélienne 17 000 km² sèche

Les principaux établissements humains sont regroupés le long du chemin de fer Bamako-Kayes-Kidira, des axes routiers Kayes-Yélimané-Nioro, Kita-Diéma-Nioro et Kayes-Sadiola-Kéniéba. C'est une région agro-sylvo-pastorale et minière (bovins, ovins, caprins, riz, mil, sorgho, arachide, coton, bois, or, calcaire, fer...) Elle assure l'approvisionnement de Dakar en bétail et en partie celui de Bamako.

Contraintes

- pluviométrie irrégulière avec sécheresses sévères surtout au nord;
- surpâturage avec dégradation continue des pâturages du nord de la Région;
- problème de gestion des terres irrigables ;
- faible intégration agriculture-élevage ;
- problème de commercialisation de l'arachide ;
- des industries insuffisamment intégrées aux produits locaux ;
- absence d'une politique de crédit à l'économie régionale ;
- emplois urbains faibles ;
- enclavement : une contrainte constante et importante ;
- émigration : un phénomène ancien et très important en voie de devenir culturel ;
- situation très excentrée à l'ouest peu favorable à l'intégration inter-régionale.

Atouts et opportunités

- **ressources en sols irrigables et de cultures sèches ;**
- ressources en eau de surface et souterraines importantes ;

² Extrait de TIRASSET 1996 : Schémas régionaux d'aménagement et de développement (mise à jour 2003)

Kayes : élevage, commerce ou agro-industrie ?

- barrage : existence d'un important programme sous-régional de mise en valeur (aménagement hydroagricole. navigation, électrification etc...)
- possibilités de développement du maraîchage autour des centres urbains et des cultures de contre saison dans les bas-fonds ;
- riches pâturages et cheptel important
- possibilité de développement d'une pêche importante dans le lac de Manantaly et dans les cours d'eau ;
- agro-industries et possibilité de développement des P.M.I. et P.M.E. ;
- ressources touristiques importantes (éco-tourisme : les rapides de Félou, les paysages du plateau du Tambaoura, et le lac de Manantaly ; tourisme culturel à partir du Fort de Médine, des vestiges de Koniakari, des royaumes de Diara, du Kaarta et les circuits Sénégal-Kayes-Guinée puis Mauritanie-Kayes-Sénégal ou Guinée ;
- situation de carrefour entre le Sénégal, la Mauritanie, la Guinée et le reste du Mali, favorable à l'intégration sous-régionale.

Principaux indicateurs de la region

- Population (2003)

Population totale	1 556 465
% urbain	19,31 %
% population nationale	14 %

- Education (2003)

Taux brut de scolarisation 1er cycle enseignement fondamental :	58,80%
Dont TBS filles :	45,30%
Pour une population d'enfants scolarisables de 7 à 12 ans de :	264 140
Taux brut de scolarisation 2ème cycle enseignement fondamental :	16,30%
Dont TBS filles :	8,80%
Pour une population d'enfants scolarisables de 13 à 15 ans de :	109 124

- Energie (2003)

nombre d'abonnés Kayes ville électricité	5467
nombre d'abonnés Kayes ville eau	4865

- Agro-sylvo-pastoral et halieutique

Mil (tonnes 2003)	44 885
Sorgho (tonnes 2003)	200 611
Riz (tonnes 2003)	1024
Maïs (tonnes 2003)	46 552
Fonio (tonnes 2003)	4224

Tendances de la région

Nombre d'investisseurs identifiés : 12

Nombre d'investisseurs retenus : 8

Filière des projets retenus : aviculture (2), oléagineux (1), fruits et légumes (1), machinisme agricole (1) laiterie (3)

Ville de Kayes :

La ville représente de loin le principal centre économique de la région. Les opérateurs y sont surtout commerçants peu enclins à l'agro-industrie. Les projets identifiés dans l'élevage (de bovins essentiellement) concernent des unités de transformation de lait, des fermes avicoles, la production d'aliment bétail. Des idées de transformation et de conservation de produits agricoles sont vaguement abordées.

Nouvelle filière : La collecte et l'exportation de la gomme.

Ville de Nioro

Ici aussi, le commerce et l'élevage sont roi. Les opérateurs rencontrés sont à la recherche d'idée de projet. Des projets touristiques suscitent l'intérêt de jeunes diplômés à la recherche de prêts bancaires. Un seul opérateur (usine de lait) est dans la dynamique de l'agro-industrie. Les autres potentialités résident dans l'exportation de la gomme et le traitement des cuirs et peaux.

Ville de Kita

Les mouvements associatifs et coopératifs prennent le pas sur des initiatives privées en agro-industrie et raisonnent plus en termes de « subvention ». Les investisseurs s'orientent surtout autour de la production de pâte d'arachide, d'huile de sésame et la commercialisation de l'arachide et des produits de cueillette comme l'amende de karité.

Recommandations du Consultant

Tous les promoteurs retenus sont prêts à engager des frais dans la réalisation d'étude de faisabilité. En général leur condition préalable est l'assurance de l'obtention de prêts bancaires pour concrétiser leur projet. Il nous paraît donc judicieux pour Malifinance de ne pas s'engager à accompagner ces études approfondies sans avoir des garanties réelles sur les chances de financement des promoteurs. Bien entendu, il ne s'agit pas de dire que les projets étudiés seront financés, mais de s'assurer simplement qu'il existe des mécanismes pour les financer au cas où leur viabilité est démontrée à travers des projections réalistes.

Cas de figure : Les principales contraintes à l'investissement agro-industriel au niveau de la région

La première réaction à l'idée d'investissement de la plupart des opérateurs que nous avons vus est qu'ils ne se sentent pas capables d'aller dans ce domaine pour plusieurs raisons :

- Les difficultés d'accéder au crédit bancaire et la méfiance généralisée des opérateurs vis à vis des prêts : beaucoup ont tenté la recherche de prêts bancaires sans succès à cause des conditions de garanties exagérées posées par les banques.

En effet, les expériences malheureuses sont nombreuses dans la gestion de prêts bancaires. Beaucoup d'opérateurs ont eu des déboires avec les banques de la place. A discuter avec eux, la principale critique concerne l'attitude peu orthodoxe des agents de certaines banques. Cette pratique pousse beaucoup d'opérateurs à ne pas être sincères avec les banques par des pratiques allant à rendre impossible la mobilisation des garanties et le non respect des échéanciers de prêts.

- La faiblesse des capacités propres d'investissement chez bon nombre d'opérateurs :

Les capacités financières de la plupart des opérateurs que nous avons rencontrés sont assez limitées et ne leur permettent pas à eux seuls d'engager de solides investissements, d'où l'impérieuse nécessité d'accéder au crédit pour concrétiser leur projet.

- L'insuffisance de garantie au niveau des opérateurs. En effet, rares sont les opérateurs qui peuvent garantir à 100% leurs besoins d'investissement.
- Des contraintes d'ordre naturel au niveau de la région : une bonne partie de la filière agro-industrielle en région de Kayes est tributaire des conditions climatiques (pluviométrie, disponibilité de sol, de l'eau, des pâturages). La faible disponibilité de pâturage au niveau des cercles de Kayes, Nioro, Yélimané et Diéma oblige les éleveurs à effectuer des mouvements de transhumance vers le sud en saison sèche. La disponibilité en lait au niveau des zones concernées suit ainsi ce mouvement et constitue par conséquent une contrainte pour les unités de transformation de lait.

La faible disponibilité de l'aliment bétail entrave les volontés d'intensification de l'élevage. Dans toute la région, il n'y a que la ville de Kita qui présente une unité de production d'aliment bétail. La fourniture du reste de la région souffre d'insuffisance, des difficultés d'acheminement et du coût exorbitant de l'aliment bétail. Cette situation s'aggrave du fait de l'exportation d'une grande partie de cette faible quantité vers le Sénégal et la Mauritanie voisins au détriment de la satisfaction des besoins locaux. Cette pratique est le fait de certains commerçants et éleveurs de la région.

- La faible information des opérateurs sur les opportunités et les technologies existantes ailleurs en matière d'agro-industrie. Ceux qui ont des idées ont très peu d'informations sur les technologies qu'ils vont utiliser. La chambre de commerce de Kayes en a conscience et estime plus que nécessaire la mise en place d'un cadre d'informations et d'échanges pour les opérateurs de façon générale et particulièrement ceux de l'agro-industrie.



Koulikoro : une tradition industrielle...

*Synthèse socioéconomique de la région de Koulikoro*³

Description

Vaste-plateau accidenté, situé au centre Ouest du Mali couvrant une superficie de 90 120 Km² (soit 7,27% du territoire national). La région de Koulikoro s'étend entièrement dans la zone tropicale. Elle s'allonge du Nord au Sud sur 445 Km et l'Ouest en Est sur 340 Km.

La région est limitée au Nord par la Mauritanie, à l'Est par la région de Ségou, à l'Ouest par la région de Kayes, au Sud-Ouest par la Guinée et au Sud par la région de Sikasso.

Six fleuves arrosent le Sud et l'Est de la région de Koulikoro : le Niger, le Baoulé, le Sankarani, le Bagoé, le Bani et le Banifing. Parmi eux seuls le Niger, le Baoulé et le Sankarani constituent des sources d'eau permanentes.

Le P.I.B de l'agriculture vivrière sur la base de l'enquête agricole de conjoncture (période 1990-1995) est estimée à 21.4 milliards de FCFA contre 147,3 milliards de FCFA pour l'ensemble du pays. En outre le P.I.B de l'élevage est de 9 milliards de FCFA pour Koulikoro contre 87,6 milliards pour le Mali.

Contraintes

- Pas de production régionale d'intrants pour le secteur primaire et coût élevé des intrants utilisés dans ce secteur.
- Insuffisance de crédit pour le secteur primaire.
- Manque de petites unités Agro-industrielles.
- Infrastructures et moyens de communication peu développés.
- Faible rendement des techniques de production du secteur primaire.
- Absence de certaines structures d'encadrement.

Atouts et opportunités

- Suffisance de terres cultivables, de nappes phréatiques.
- Existence de cours d'eau.
- Relief peu accidenté.
- **Possibilités de cultures potagères.**
- Proximité de la capitale nationale qui est en voie de saturation, les nouvelles installations industrielles se feront probablement dans la région.
- Cheptel important.
- Possibilité de développement de l'industrie touristique (parc de baouïé, excursion sur les cours d'eau. Kaabablon, Krina siège des griots du Mandé et le Kouroukan-Fouga, la tombe de Koumi Diossé les puits sacrés de N'Géréké Kolon dans le cercle de Dioïla, les collines surplombant la ville de Koulikoro Nianan Koulou.
- Trait d'union entre la Mauritanie et la Guinée, la région de Koulikoro est par excellence un carrefour.

³ Extrait de TIRASSET 1996 : Schémas régionaux d'aménagement et de développement (mise à jour 2003)

Principaux indicateurs de la région

Superficie 90 120 Km², soit 7,27% du territoire national

- Population (2003)

population totale	1 778 654
-------------------	-----------

% urbain	19,2 %
----------	--------

% population nationale	16 %
------------------------	------

- Education (2003)

Taux brut de scolarisation 1er cycle enseignement fondamental :	76,50%
---	--------

Dont TBS filles :	60,70%
-------------------	--------

Pour une population d'enfants scolarisables de 7 à 12 ans de :	330 841
--	---------

Taux brut de scolarisation 2ème cycle enseignement fondamental :	31,90%
--	--------

Dont TBS filles :	20,70%
-------------------	--------

Pour une population d'enfants scolarisables de 13 à 15 ans de :	132 683
---	---------

- Energie (2003)

nombre d'abonnés Koulikoro ville électricité	1573
--	------

nombre d'abonnés Koulikoro ville eau	2127
--------------------------------------	------

- Agro-sylvo-pastoral

Superficie irrigable et irriguée (1995)	8915
---	------

Mil (tonnes 2003)	162 470
-------------------	---------

Sorgho(tonnes 2003)	176 214
---------------------	---------

Riz(tonnes 2003)	24 691
------------------	--------

Maïs(tonnes 2003)	73 322
-------------------	--------

Fonio (tonnes 2003)	1606
---------------------	------

Tendances de la région

Nombre d'investisseurs identifiés : 18

Nombre d'investisseurs retenus : 18

Filières des projets retenus : Oléagineux (3) Aviculture (3) Boissons (1) Coton (2) Cuir et peaux (1) fruits et légumes (4) Céréales (3) Pisciculture (1)

Deuxième région administrative du Mali, la région de Koulikoro, par sa proximité avec le district de Bamako, a toujours bénéficié de vastes projets et programmes d'industrialisation initiés au profit de la capitale. Ce qui a permis de jeter les premières bases d'industrialisation sur l'intégration par filière.

Parmi celles ci, on peut citer d'un côté pour la ville de Koulikoro, les Ateliers et Chantiers du Mali (ACM) suivis de la COMANAV pour l'industrie mécanique, les Huileries du Mali, suivies de la SEPOM et l'HUICOMA aujourd'hui pour les oléagineux. De l'autre côté, pour la ville de

Koulikoro : une tradition industrielle...

Baguineda qui ne fait pas l'objet de ce panel, il y eut la création de l'OPIB puis la SOCOMA pour la transformation des produits agricoles issus du périmètre irrigué de la ville.

Malgré ces efforts entrepris depuis plus d'une trentaine d'année, aucune autre action tendant à consolider ces acquis, n'a été entreprise. Ainsi, depuis 2001 des actions ont été engagées en vue de préciser les opportunités d'investissements dans le domaine de l'agro-industrie parmi lesquelles l'étude d'identification des filières porteuses par le CAE qui sert de référentiel à la présente enquête.

Recommandations du Consultant

Les projets retenus dans le cadre des enquêtes approfondies par chacun des investisseurs leaders, entrent dans leur majorité dans les filières cibles retenues par Mali Finance. Tous les investisseurs leaders retenus manifestent leur volonté de migrer vers Agro industries. En outre, ils offrent tous de forts potentiels de développement. Les promoteurs des projets dont le financement est bouclé, désirent tous bénéficier de l'accompagnement de Mali Finances.



District de Bamako : entre production et professionnalisme...

Synthèse socioéconomique du District Bamako ⁴

Ville- capitale d'une superficie totale de 142 000 ha (1420 km²), le District de Bamako est traversé par le fleuve Niger (l'un des plus longs fleuves d'Afrique) sur une distance de 60 km environ et par plus d'une vingtaine d'affluents. Il est entouré par l'actuel cercle de Kati et comprend 2 zones distinctes le noyau urbain (avec 6 communes) d'une superficie totale de 55472 ha (555 km²) et la banlieue (avec 10 communes rurales d'une superficie total de 86 528 ha (865 km²). Les principales zones d'activités sont regroupées dans le centre-ville.

C'est une métropole 1 178 937 habitants soit 10% de la population totale, qui concentre la majeure partie des activités socio-économiques du pays (capitale économique politique, administrative, sociale et culturelle située à près de 1000 km du port maritime le plus proche (Conakry en Guinée).

Les terres rurales sont situées en partie hors du périmètre urbain du District Utilisées pour la culture des céréales et le maraîchage, elles couvrent une superficie de 4700 ha environ dont 700 ha de concessions rurales. L'agriculture et l'élevage péri-urbains y sont très actifs et constituent un potentiel très important pour la couverture des besoins de la ville. Les forêts, espaces verts et périmètres de reboisement ne sont pas nombreux, mais ils constituent le « poumon vert » de la capitale et des espaces de loisirs. Les autres ressources naturelles du District sont constituées de matériaux de construction : carrières de terre, carrières de sable et graviers, carrières de pierre a bâtir.

Contraintes

- Insuffisance de ressources financières et de gestion des ressources disponibles ;
- Mobilisation insuffisante de l'épargne des ménages
- Forte migration des régions et vers l'extérieur (pays voisins, Europe et Amérique) ;
- Problèmes réglementaires et institutionnels liés à la maîtrise de la gestion de l'espace ;
- Problèmes de statistiques et banques de données;
- Problèmes de transports, de voiries, d'assainissement, d'eau potable et d'électricité ;
- Problèmes d'emplois, de jeunesse et d'insertion des femmes ;
- Problèmes de commercialisation des productions.

Opportunités

- Ressources importantes en eaux de surface et souterraines et en sols fertiles ;
- Réserves foncières encore importantes ;
- Conditions climatiques favorables, pluviométrie relativement importante ;
- Ressources humaines importantes ;
- Possibilité de développement du maraîchage au bord du fleuve et de ses affluents, dans les bas-fonds et périmètres maraîchers villageois
- Agro-industrie importante et possibilité de développement des PME et PMI ;

⁴ Extrait de TIRASSET 1996 : Schémas régionaux d'aménagement et de développement (mise à jour 2003)

Les principaux indicateurs du district

- Superficie : 1420 km² soit 0.11% du territoire national.
- Population (2003)

population totale	1 150 989
% urbain	100 %
% population nationale	10,36 %

- Education (2003)

Taux brut de scolarisation 1er cycle enseignement fondamental :	126,40%
Dont TBS filles :	125,20%
Pour une population d'enfants scolarisables de 7 à 12 ans de :	185 006
Taux brut de scolarisation 2ème cycle enseignement fondamental :	79,30%
Dont TBS filles :	72,20%
Pour une population d'enfants scolarisables de 13 à 15 ans de :	92 894

- Energie (2003)

nombre d'abonnés Bamako ville électricité	84 847
nombre d'abonnés Bamako ville eau	44 538

Tendances de la région

Nombre d'investisseurs identifiés : 40

Nombre d'investisseurs retenus : 24

Filières des projets retenus : aliment bétail (1) céréales (9) coton (1) cuirs et peaux (1) engrais (1) fruits et légumes (9) lait (1) oléagineux (1)

Au cours de cette étude, il faut reconnaître que, toutes proportions gardées, le nombre d'investisseurs identifiés reste particulièrement faible. Cette situation peut s'expliquer en partie par :

- le fait que le commerce général, l'activité de service, le salariat constituent les activités les plus répandues dans les Communes urbaines ;
- le ciblage volontaire des investisseurs dont le niveau d'activités se situerait aux environs de 100 millions de francs CFA et au delà a fait que plusieurs opérateurs déjà installés n'ont pu être pris en compte. C'est le cas par exemple de plusieurs boulangeries en besoin d'extension et de plusieurs promoteurs de plantations d'arbres fruitiers et d'élevage péri urbain dont le niveau d'activité n'atteint pas ce seuil.

Les grands types de créneaux identifiés dans le District

Le secteur de la transformation et la commercialisation des fruits et légumes

Il s'agit généralement d'unités existantes, qui se consacrent actuellement à la commercialisation des mangues notamment en France et qui envisagent d'étendre leurs activités vers une meilleure valorisation des produits par l'intermédiaire de financements bancaires difficiles à obtenir. On rencontre aussi dans cette catégorie, des unités de transformation en projet qui disposent d'une

étude de faisabilité depuis plusieurs années, mais demeurent confrontées au problème de partenaires techniques et financiers.

Le secteur des producteurs horticoles et investisseurs dans l'élevage

Dans cette catégorie se rangent généralement les propriétaires d'exploitations périurbaines situées entre 5 et 30 Km de la ville, qui résident dans le District. Ils pratiquent généralement d'autres activités comme le commerce ou le salariat. . Leurs activités rurales tournent autour de l'arboriculture, l'élevage bovin, l'aviculture et l'apiculture. Les investissements déjà réalisés sont quelquefois importants. Les besoins ressentis ont trait à la diversification et à une tendance au glissement vers le semi industriel ou l'industriel comme la production à plus grande échelle ou la transformation de leur production. Certains ont fait étudier des projets dont le montant des investissements dépasse 300 millions de Fcfa. La professionnalisation reste là, un des écueils à surmonter de même que l'accès à des financements appropriés.

Le secteur de la transformation des produits laitiers

Dans cette catégorie, on retrouve des promoteurs comme Harry Délices installés depuis plusieurs années, avec besoin actuel d'extension. Avec une expérience de plus de 20 ans dans le créneau, l'entreprise est confrontée aujourd'hui à la nécessité de moderniser ses activités et de se relocaliser dans une zone industrielle mieux appropriée, compte tenu de sa situation actuelle dans une zone d'habitation. Pour ce faire, un projet d'extension est disponible, réalisé par CAE/ Cabinet BEGIP. Ici, l'expérience et le professionnalisme sont des atouts susceptibles de justifier un appui financier vivement recherché.

Le secteur des boulangeries

La problématique des boulangeries est singulière dans le District de Bamako et même sur toute l'étendue de territoire, dans la mesure où les statistiques du CNPI et la DNI indiquent que près de 70% des agréments industriels accordés en 2003, l'ont été dans ce secteur. Cependant elles ne représentent généralement pas des investissements significatifs, dans la mesure où seul un petit nombre d'entre elles atteignent des investissements de 100 millions de F CFA. Ceci nous avait incité au départ à ne pas leur accorder une grande priorité. Cependant, nous avons enquêté auprès de certaines d'entre elles en Commune 3 et Commune 4. Les problèmes sont pratiquement identiques - manque de professionnalisme des ouvriers - qualité inadaptée du matériel utilisé - problèmes liés à la disponibilité et à la qualité des intrants. Si ce secteur, au bord de la saturation, veut se développer, il doit passer par un regroupement et par la promotion d'unités vraiment industrielles, comme actuellement expérimentée en commune 2.

Le secteur des unités de transformation des autres produits agroalimentaires

A la différence de la transformation des fruits et légumes, ici nous classons les unités, comme la fabrication de pâtes alimentaires et fabriques d'améliorant de pain ou de levures. Les unités sont peu fonctionnelles : elles connaissent des difficultés de gestion ou difficultés de démarrage, faute de partenaires techniques et financiers. Les promoteurs ont généralement réalisé des études de faisabilité, mais le volet financement ou garanties bancaires reste pour l'instant sans solution.



Ségou : vers une re-valorisation du potentiel

Synthèse socioéconomique de la région de Ségou⁵

La région de Ségou est située au centre du Mali et couvre 60.947 Km², soit 5% du territoire national pour 1.339,631 habitants. Elle est limitée par la Mauritanie au Nord, les Régions de Tombouctou et de Mopti à l'Est, le Burkina Fasso au Sud-Est, la Région de Sikasso au Sud, la Région de Koulikoro à l'Ouest. A l'exception de Gao, Kidal et Kayes, toutes les autres régions du Mali ont des limites communes avec la Région de Ségou.

La région a une vocation agro-pastorale. Elle comprend trois zones homogènes du point de vue potentialités agro-sylvo-pastorales et modes d'utilisation des ressources naturelles : une partie septentrionale (essentiellement pastorale), la bande centrale agro-pastorale (fortement soumise à l'action anthropique), la bande méridionale agricole.

La Région compte 11 villes dont la plus ancienne est Ségou. Sa population est fortement concentrée dans les Cercles traversés par le fleuve Niger et les Canaux d'irrigation de l'Office du Niger qui abritent 726.406 habitants, correspondant à plus de 54% de la population régionale totale.

Contraintes

- Coûts élevés des aménagements hydro-agricoles.
- Manque d'appui du système bancaire dans le financement des projets industriels et agro-alimentaires et stérilité de l'épargne (thésaurisation),
- Enclavement des zones de production, notamment la rive gauche du fleuve Niger aux environs de Ségou et l'inter-fleuve,
- Insuffisance et vétusté des équipements de télécommunication.

Potentialités

- Ressources en terres arables, en eaux de surface et souterraines abondantes,
- Potentialités hydro-agricoles mises en valeur (Office du Niger. Office riz),
- Potentialités agro-industrielles existantes,
- zone charnière entre le Nord et le Sud du pays,

Principaux indicateurs de la région

- Population (2003)

population totale	1 897 404
% urbain	21,10 %
% population nationale	17,10 %

- Education (2003)

Taux brut de scolarisation 1er cycle enseignement fondamental :	59,70%
Dont TBS filles :	48,30%
Pour une population d'enfants scolarisables de 7 à 12 ans de :	320 094

⁵ Extrait de TIRASSET 1996 : Schémas régionaux d'aménagement et de développement (mise à jour 2003)

Ségou : vers une re-valorisation du potentiel

Taux brut de scolarisation 2ème cycle enseignement fondamental :	26,00%
Dont TBS filles :	18,20%
Pour une population d'enfants scolarisables de 13 à 15 ans de :	129 423

- Energie (2003)

nombre d'abonnés Ségou ville électricité	6310
nombre d'abonnés Ségou ville eau	2973

- Agriculture

Mil (tonnes 2003)	402 331
Sorgho(tonnes 2003)	130 010
Riz(tonnes 2003)	515 461
Maïs(tonnes 2003)	22 612
Fonio (tonnes 2003)	8964

Tendances de la région

Nombre d'investisseurs identifiés : 12

Nombre d'investisseurs retenus : 6

Filières des projets retenus : tomates, transport, mangue, aliment bétail

A Ségou, en complément des filières oubliées, les opérateurs ont estimé qu'en raison de l'existence de deux bassins importants dans la région (ceux du Niger et du Bani), on pourrait, à travers la constitution d'étangs alimentés par gravitation, développer la *pisciculture*, voire l'*aquaculture*. Enfin, selon eux, un accent particulier devrait être mis sur la production industrielle d'*aliment bétail*, en raison de la vocation agropastorale de la région

A San, les opérateurs ont regretté que la commercialisation des produits qui faisaient naguère la prospérité de la ville de San échappe de plus en plus aux opérateurs économiques locaux. Aussi, souhaitent-ils vivement la réhabilitation de ces filières. Il s'agit :

- *Du karité* : La ville de San continue d'exporter chaque année des centaines de tonnes de noix de karité en direction du Burkina Faso alors qu'une tentative locale de savonnerie, très prometteuse au départ, étouffe aujourd'hui faute d'appui technique et financier
- *Du Kapok* et de la *gomme arabique* qui ont fait la gloire de San sous la colonisation.

Enfin la ville de San serait fortement intéressée par la production d'*aliment bétail* si l'objectif est d'en abaisser le coût, la production d'*engrais* (pour ses plaines aménagées) et l'installation d'une *rizerie*. Mais à ce niveau, le préalable à une production rizicole importante serait le passage d'une agriculture sociale (morcellement des parcelles) à une agriculture industrielle.

Les opérateurs économiques de Niono souhaitent qu'un accent particulier soit mis sur la production d'engrais mais aussi sur la filière lait (production d'aliment bétail) en raison de l'importance du bétail dans la zone. En outre, ils souhaiteraient vivement qu'au regard de l'expérience vécue, la capacité des banques commerciales à soutenir réellement les investisseurs nationaux dans ces projets soit renforcée.

Ségou : vers une re-valorisation du potentiel

Enfin les opérateurs de la région pensent que le gouvernement doit accorder une attention particulière au coût prohibitif de l'énergie qui risque de handicaper sérieusement tout projet agro-industriel

Recommandations du Consultant

La filière riz demeure la locomotive de la région à cause de ses nombreuses potentialités (office du Niger, et office riz Ségou).

Un accent particulier doit être mis sur la mise en place de rizeries modernes capables de fournir du riz de bonne qualité pour l'exportation. Des mécanismes plus souples doivent être mis en place pour faciliter l'accès des riziculteurs au petit matériel agricole (moissonneuses, batteuses de riz).



Sikasso : vers une émergence de l'industrialisation

Synthèse socioéconomique de la région de Sikasso⁶

La région de Sikasso occupe la partie méridionale du Mali. Elle regroupe environ 18% de la population sur 5.8% du territoire malien. Elle fait frontière avec trois pays de la sous-région :

- le Burkina Faso au sud-est
- la Côte d'Ivoire au sud
- la République de Guinée au sud-ouest.

Les régions de Ségou et de Koulikoro sont ses deux voisines septentrionales côté malien.

C'est la région la plus humide du Mali; elle est arrosée par de nombreux cours d'eaux qui ont creusé de nombreuses vallées et bas-fonds humides. La région se subdivise en quatre zones à potentiel homogène :

- au nord le plateau humide de Koutiala
- au centre- est le plateau humide du Kéné Dougou
- au nord-nord-ouest le haut Bani-Niger
- au sud la zone de Bougouni. Yanfolila, Kadiolo et Kolondiéba.

C'est la région cotonnière du Mali. Avec un potentiel agro-pastoral important et diversifié : maïs, sorgho, mil, fruits et légumes, thé... Elle est devenue la première région d'élevage et le principal "poumon économique" du pays. Cet important potentiel et sa richesse minière ont également fait d'elle la seconde région industrielle du Mali après Bamako.

Contraintes

- Dégradation progressive des ressources naturelles: baisse de la fertilité des sols et diminution des réserves forestières
- Niveau d'intégration et de coordination des projets et programmes de développement insuffisant
- Problèmes de gestion des terroirs soumis à de fortes pressions agricoles et pastorales
- Inorganisation des filières de fruits et légumes
- Faible transformation de l'importante production agricole
- Problèmes démographiques: taux de natalité élevé, exode rural important dans tous les secteurs frontaliers
- Armature urbaine embryonnaire
- Problèmes ardu d'électricité et de télécommunication
- Faible niveau d'organisation du commerce

Atouts et opportunités

- Pluviométrie relativement abondante
- Potentialité hydro-agricole appréciable

⁶ Extrait de TIRASSET 1996 : Schémas régionaux d'aménagement et de développement (mise à jour 2003)

Sikasso : vers une émergence de l'industrialisation

- Importantes ressources pastorales et forestières
- Relations faciles avec les marchés ivoiriens et Burkinabé (configuration favorable à l'intégration régionale)
- Niveau de développement agricole assez satisfaisant (intégration agriculture/élevage et niveau de mécanisation élevé de l'agriculture)
- Production agricole importante et diversifiée
- Possibilité de développement des cultures de contre-saison dans les vallées et bas-fonds
- Important potentiel humain
- Infrastructure routière importante
- Réseau bancaire important et niveau d'épargne élevé lié aux revenus cotonniers
- Agro-industries et possibilités de développement diverses des PME et FMI

Iv. Principaux indicateurs de la region

- Population (2003)

population totale	2 018 358
% urbain	25,73 %
% population nationale	18,16 %

- Education (2003)

Taux brut de scolarisation 1er cycle enseignement fondamental :	58,20%
Dont TBS filles :	47,30%
Pour une population d'enfants scolarisables de 7 à 12 ans de :	417 850
Taux brut de scolarisation 2ème cycle enseignement fondamental :	25,20%
Dont TBS filles :	16,30%
Pour une population d'enfants scolarisables de 13 à 15 ans de :	166 281

- Energie (2003)

nombre d'abonnés Sikasso ville électricité	3706
nombre d'abonnés Sikasso ville eau	7168

- Agro-sylvo-pastoral

Superficies irrigables	
Mil (tonnes 2003)	144 953
Sorgho (tonnes 2003)	168 086
Riz (tonnes 2003)	103 077
Maïs (tonnes 2003)	310 697
Fonio (tonnes 2003)	5034

Tendances de la région

Nombre d'investisseurs identifiés : 19

Nombre d'investisseurs retenus : 17

Filières des projets retenus : Oléagineux (7), fruits et légumes (3) industrie froide (2), transport de marchandises (2), céréales (1), industrie du papier (1) élevage (1)

Il existe un nouvel état d'esprit surtout au niveau de la nouvelle génération (soit les héritiers des anciennes grosses fortunes locales, soit qui ont récemment fait fortune dans le commerce général, le transport ou autre). Elle voyage beaucoup, côtoie à l'étranger leurs congénères des pays voisins immédiats dont le Burkina Faso, le Niger, le Togo, le Bénin, la Côte d'Ivoire (dans une mesure moindre), avec lesquels ils échangent les idées sur toutes les possibilités d'affaires.

La localité de Koutiala est en plein essor du fait de la crise ivoirienne (développement de l'axe Mali ports de Lomé, Téma, Cotonou via Koury Koutiala). Ce qui a dopé les affaires locales dans tous les secteurs d'activités. Le mouvement est moins intense qu'il y a deux ans, mais il est encore important. Il est même appelé à se maintenir compte tenu de la persistance des tensions politiques en Côte d'Ivoire. De réelles potentialités existent avec les deux unités de la CMDT et la production du coton d'une part, ainsi que la production abondante de fruits (mangues, anacarde et agrumes) et de karité.

La tendance vers l'industrialisation émerge donc, mais nécessite un accompagnement (programme d'information, sensibilisation, appui technique et financier dans tous les domaines). On note une mention spéciale pour les huileries de graines de coton, compte tenu du potentiel de la filière dans la région.

Recommandations du Consultant

Au stade actuel de la préparation de leur projet, les promoteurs ont selon nous besoin d'être appuyés sur certains points dont les plus importants sont :

- la réalisation des études de faisabilité ou plans d'affaires au plan technique ; beaucoup plus qu'une question de moyens de financement des études, ils ne savent pas en effet comment, où et par qui passer pour les études ; presque tous abordent pour la première fois le problème des études de faisabilité ;
- l'appui conseil pour les orientations et les choix des secteurs d'investissement en fonction des profils des promoteurs, de leurs moyens et de leurs capacités financières par localité et les potentialités par secteur, etc.
- l'appui via l'intermédiation entre les promoteurs et les banques pour l'obtention des meilleures conditions de financement ;
- l'appui pour les informations sur les fournisseurs et les formules optimales d'acquisition des équipements ;
- l'appui pour le circuit administratif et réglementaire pour l'ensemble des projets recensés dans le cadre du programme, et pour lesquels la décision de réalisation est prise ; la plupart des promoteurs ignorent en effet tout de la procédure d'agrément et des avantages du Code des Investissements.

Cas de figure : Les unités phares à Sikasso

Les huileries

Le premier exemple le plus direct et le plus simple est celui des huileries cotonnières dont la réalisation comporte de nombreux avantages. Elles sont faciles à mettre en œuvre tant du point

de vue du coût que de celui des compétences techniques nécessaires. Les équipements peuvent servir à extraire de l'huile de graines de coton, de sésame, d'arachide, de pourghère et des amandes de karité.

Hormis les amandes de karité et les graines de pourghère, la trituration de toutes les autres graines donne comme premier produit du tourteau. Celui-ci est utilisé comme aliment bétail. Sa valeur nutritive permet d'améliorer considérablement la qualité du bétail. D'où l'impact sur le développement de l'élevage du bétail.

Les seconds produits obtenus sont l'huile ou le beurre de karité. Les deux sont largement consommés par les populations. Leur production en grande quantité contribue à réduire d'autant le volume des importations d'huile alimentaire dans notre pays d'une part. D'autre part, elle permet de :

- valoriser les produits locaux ;
- accroître les revenus des producteurs de des matières premières, des travailleurs de ces unités industrielles et des promoteurs de celles-ci ;
- impulser ainsi le développement économique et social.

Le créneau des huileries présente un potentiel considérable qui ne risque pas d'être saturé de sitôt pour les raisons suivantes :

- Les matières premières sont abondantes dans toutes les zones CMDT et OHVN ;
- en cas de pénurie ou de difficultés d'approvisionnement, les promoteurs ont toujours la latitude d'importer des huiles végétales brutes (huile de palme, de graines de coton, de coprah) au Burkina, au Bénin, au Ghana et en Côte d'Ivoire), à raffiner sur place ensuite, sans passer alors par le stade de la trituration ;
- la demande des produits des huileries dépasse de loin et pour longtemps encore l'offre, ce qui garanti leur écoulement sur le marché.

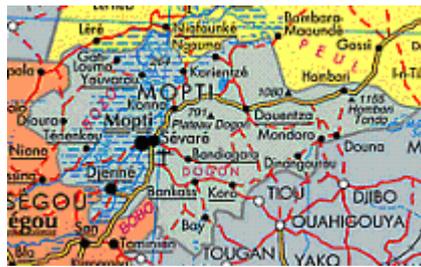
Les chambres froides

Le second exemple de projets qui méritent un appui ciblé et immédiat est celui des chambres froides. Quoiqu'un peu plus coûteuses que les huileries, elles sont d'une utilité considérable pour la conservation et la valorisation de nos produits.

Elles sont faciles à mettre en œuvre du point de vue technique. Elles ont un niveau de rentabilité très intéressant lorsqu'elles sont de capacités appropriées (1000 à 2000 t/an minimum) et que la rotation et la variété des produits stockés sont élevés.

En plus de tous les impacts cités plus haut, les chambres froides permettent de réguler, en toute saison l'approvisionnement en quantité et en qualité des marchés en fruits, légumes, viandes, poisson etc. Elles réduisent ainsi les pertes dues aux mauvaises conditions de conservation de produits frais dans un pays chaud comme le Mali.

Par ailleurs, la bonne conservation des produits périssables contribue à réduire également les risques de décomposition qui les rend nocifs pour la santé humaine.



Mopti : entre traditionnel, artisanal et éco-tourisme

Synthèse socioéconomique de la région de Mopti⁷

Vaste région arrosée par le fleuve Niger et son affluent le Bani. Elle couvre une superficie de 79 017 Km² soit 6.34% du territoire avec une population estimée à 1 473 000 habitants. Elle est limitée :

- au Nord par la région de Tombouctou ;
- au Sud par la région de Ségou et le Burkina-Faso ;
- à l'Ouest par la région de Ségou ;
- et à l'Est par la région de Gao et le Burkina-Faso.

Il existe 4 zones distinctes : le Delta du Niger, le plateau de Bandiagara, la plaine du Séno-Bankass et la plaine du Gondo-Mondoro. C'est une région à vocation agro-pastorale et piscicole qui couvre 79.017 km² soit 6.36% du territoire national. Elle assume une fonction de zone de transit entre le Nord et le Sud du Mali.

Contraintes

- Problèmes de gestion des terres (conflits fonciers fréquents et violents),
- Progression lente des aménagements hydro-agricoles,
- Faible intégration agriculture-élevage,
- Présence de nombreux ennemis des cultures (rongeurs, oiseaux, sautereaux, adventices)
- Désertification et réduction continue des superficies des pâturages
- Problème d'ensablement des terres de la bande frontalière avec les régions de Tombouctou et Gao,
- Problèmes de commercialisation de la production.
- Problème de fonctionnement et de maintenance des ouvrages hydrauliques,
- Enclavement interne et externe,
- Fort courant d'exode rural.
- Forte déforestation

Opportunités

- Ressources en eau de surface et en terres cultivables disponibles,
- Existence d'un programme régional de mise en valeur des eaux de surface,
- Possibilités de développement du maraîchage,
- Vastes espaces pastoraux et cheptel important,
- Pêche continentale (très importante)
- Agro-industrie et possibilité de développement des PME/FMI,
- Ressources touristiques très attractives (vision et circuits),

⁷ Extrait de TIRASSET 1996 : Schémas régionaux d'aménagement et de développement (mise à jour 2003)

- Important patrimoine culturel.

Principaux indicateurs de la region

- Population (2003)

population totale	1 674 463
% urbain	15,80 %
% population nationale	15,07 %

- Education (2003)

Taux brut de scolarisation 1er cycle enseignement fondamental :	45,60%
Dont TBS filles :	40,40%
Pour une population d'enfants scolarisables de 7 à 12 ans de :	260 496
Taux brut de scolarisation 2ème cycle enseignement fondamental :	16,30%
Dont TBS filles :	10,60%
Pour une population d'enfants scolarisables de 13 à 15 ans de :	103 489

- Energie (2003)

nombre d'abonnés Mopti ville électricité	4308
Nombre d'abonnés Mopti ville eau	3132

- Agrosylvopastoral

Mil (tonnes 2003)	450 155
Sorgho(tonnes 2003)	41 758
Riz(tonnes 2003)	189 491
Maïs(tonnes 2003)	625
Fonio (tonnes 2003)	2609

Tendances de la région

Nombre d'investisseurs identifiés : 26

Nombre d'investisseurs retenus : 9

Filières des projets retenus : abattoir (1) aviculture (2) échalote (2) savon, huile et aliment bétail (1) eau minérale (1) cuirs et peaux (2) bourgou (2)

A Mopti, force est de reconnaître que la méfiance demeure vis à vis de l'industrie agroalimentaire. Le cas de Kossam-Mopti est souvent évoqué dans la région pour illustrer le fait. Le profil dominant des investisseurs de la région est familial, fortement traditionnel (évoluant majoritairement dans le commerce général) et la forme industrielle encore de type artisanale. En somme des notables de la ville, donc, d'un certain âge et qui ne veulent pas prendre de risques.

Avec 25% du bétail malien et près de 75% poisson pêché et vendu du pays, les filières agro-industrielles à fort potentiel sont celles du bétail et de la viande, du lait, et du poisson.

Recommandations du Consultant

Au terme de la mission il paraît possible de classer les investisseurs potentiels en trois catégories :

- les investisseurs qui peuvent se passer de l'appui de structures d'accompagnement comme Mali Finance. Ce sont généralement des opérateurs économiques ayant une surface financière importante et qui se sont bien adaptés au système en vigueur.
- les investisseurs potentiels qui sont dans le secteur traditionnel ne paraissent pas intéressés par la démarche proposée : aide pour la confection des dossiers, cellule au niveau de la Banque de Développement du Mali pour l'instruction des dossiers qui seraient retenus avec un apport personnel égal au quart (1/4) du montant des projets. Toutefois une bonne sensibilisation des principaux acteurs de cette catégorie pourraient les amener à changer d'avis
- les investisseurs potentiels qui ont fourni des idées ou avant-projets. Ils sont pour la plupart jeunes (moins de 45 ans), surtout ils veulent s'en sortir et croient fermement à leurs projets. A notre avis, ils devraient être tous retenus sous réserve d'enquêtes appropriées

Les potentialités de la région

L'agriculture

Elle est largement tributaire des aléas climatiques et du niveau des crues des fleuves parce qu'elle est essentiellement basée sur les cultures exondées (mil, sorgho, fonio), les cultures maraîchères et la riziculture en zone innodée également appelée riziculture par submersion contrôlée, donc très aléatoires. Depuis quelques années, on assiste à la popularisation de la riziculture irriguée (petits périmètres irrigués villageois- PPIV). La campagne agricole 2004-2005 a été fortement marquée par l'invasion acridienne (cercles de Douentza, Youwarou, Ténenkou, Bandiagara et Koro) doublée d'une mauvaise pluviométrie et d'une crue insuffisante du Bani ce qui nécessite déjà des distributions gratuites de céréales.

L'élevage

Dans la Région il est de type extensif et revêt un caractère fortement culturel qui fait du bétail un potentiel économique mal exploité. La réorganisation des éleveurs et leur orientation vers des perspectives mieux adaptées s'imposent dans cette zone encore considérée comme l'une des plus importantes en production de cheptel. Il existe un syndicat des éleveurs de bétail assez actif à qui nous avons suggéré une valorisation de leur activité autour de l'abattoir régional ce qui pourrait permettre une dynamisation de ce secteur.

La pêche

La Région de Mopti étant à moitié située au cœur du delta central, elle constitue une zone piscicole par excellence. La production halieutique est commercialisée sous forme de poisson séché, fumé et frais alimentant outre l'autoconsommation des producteurs et les commerces intérieurs, mais aussi un fort courant d'exportation à destination de la Côte d'Ivoire et du Burkina-Faso.

La ville de Mopti au centre du delta abrite à cet effet le plus grand port de pêche artisanale de l'Afrique de l'Ouest. Et pourtant, malgré un important financement extérieur en cours, a part Mr NIMAGA, très peu de promoteurs s'intéressent à la modernisation de cette activité.

L'artisanat

Il connaît un essor grâce à son organisation au sein des structures de la fédération nationale de artisans et de la chambre des métiers. Une direction régionale de la promotion de l'artisanat a été créée en 2004 pour soutenir et consolider les acquis encore fragiles dans ce domaine. Les localités se sont spécialisées dans la production de certains articles :

- Lainerie à Ténenkou et à Youwarou ;
- Masques, statuettes et paniers carrés à Bandiagara ;
- Sandales en cuir à Douentza ;
- Poterie à Mopti.

Le commerce

Activité économique très importante de la 5eme Région, le commerce concerne surtout les produits de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'artisanat. Les partenaires commerciaux sont le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire et le Ghana. Mais en raison des aléas climatiques de la dernière campagne agricole et l'invasion acridienne, on peut dire sans exagération que ce secteur se meurt...

Le Tourisme

La Région de Mopti est privilégiée sur le plan touristique parce qu'elle dispose d'énormes potentialités qui font d'elle la plaque tournante du tourisme malien. Et le lancement de la saison touristique 2003 a donné l'occasion aux populations et aux opérateurs concernés d'avoir une meilleure vue des perspectives du Gouvernement en matière de développement de ce secteur. Les formations données aux hôteliers devenus nombreux depuis la **CAN 2002** et aux guides touristiques complètent les efforts consentis au plan du transport aérien au travers des vols charters organisés en Europe et directement accueillis à Sevaré sans transit. Cependant malgré tous ces efforts, les retombées économiques attendues tardent à se concrétiser. En tout cas c'est ce que démontre un petit sondage effectué auprès des hôteliers. Nous y reviendrons car la Commune de Mopti- Sevaré abrite la quasi totalité des unités hôtelières de la Région.

La Commune de Mopti- Sévaré

Mopti est situé sur la rive droite du fleuve Bani près de sa confluence avec le fleuve Niger à 650 Km au Nord-est de Bamako. Elle est encerclée par des digues de protection contre les inondations et sa superficie totale est approximativement de 2,2 km. Sevaré qui fait partie intégrante de la commune, s'étend sur une superficie d'environ 2,8 km.

La population de Mopti Sevaré est estimée à environ 100 000 habitants avec une densité de 500 à 600 hbts/hectare ce qui est énorme. C'est une population plutôt jeune et mobile (les moins de 15 ans constituent plus de la moitié de la population). La commune devrait atteindre selon les Actes du Séminaire- Le Mali dans le 21ème siècle- 320 000 hbts en 2020. Autrement dit dans 15 ans ! De l'avis de certains experts, ce nombre serait plutôt proche de 500 000 hbts à la même date.

L'économie de la commune est à l'image de celle de la Région, avec une plus grande tendance, depuis quelques années, vers la polarisation des produits collectés essentiellement en dehors de Mopti directement vers d'autres métropoles : le poisson vers Bamako et Bobo-Dioulasso ; les céréales vers Ouahigouya et Ouagadougou ; le bétail vers les grands centres du Burkina, du Ghana et de la Côte d'Ivoire.

Toutes les unités agro-industrielles de la Région sont concentrées à Mopti Sevaré : deux (2) boulangeries à Sevaré et une à Mopti ; trois (3) boulangeries ont fermé, celles de la Société Seydou N'diaye et Frères et Ibrahima Malet en 2003 ; celle de Mr Nimaga a fermé en Décembre

Mopti : entre traditionnel, artisanal et éco-tourisme

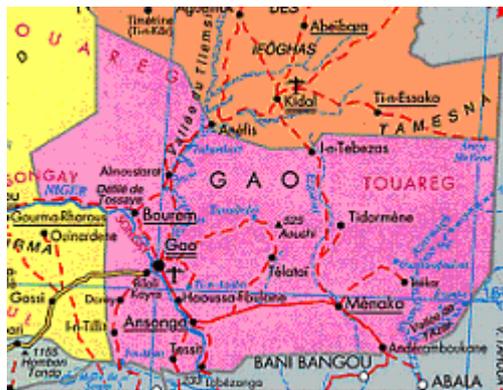
2004 ; une fabrique de glace alimentaire appartenant à Mr Nimaga à Mopti ; un abattoir moderne avec une capacité de 2000 tonnes/an soit 1 200 bovins et 3600 ovins/caprins par an à Sévaré. En 2003, la capacité atteinte était de 1140 bovins et 570 ovins/caprins ; une décortiqueuse de riz actuellement propriété de Mr Modibo Keïta.

Nonobstant les nombreux obstacles qui freinent encore son développement économique, la Région de Mopti avec 25% du bétail malien et près de 75% du poisson pêché et vendu du pays, les filières agro-industrielles à fort potentiel que constituent le bétail, la viande, le lait et le poisson demeurent pour la Commune un atout encore sous exploité et que peu de choses peuvent permettre le décollage. Des études et rapports existent dans ce domaine.

Le plus grand atout de la Commune demeure incontestablement le tourisme. Mais là aussi, les contraintes sont d'ordre organisationnel, technique et économique.

Actuellement la commune de Mopti Sévaré compte 26 auberges, campements et hôtels ; avec une capacité de 369 chambres pour 600 lits. 21 auberges, campements et hôtels ont moins de 15 chambres; 13 ont moins de 10 chambres ; 4 auberges ont 3 chambres et 5 ont chambres. Le Motel (40 chambres) qui date des années 1960 et le Kanaga (80 chambres) des années 1980 demeurent aujourd'hui encore les fleurons de l'hôtellerie moptitienne !!!

L'année 2004 aurait enregistré 120 000 touristes pour l'ensemble du Mali et seulement 26 400 pour la Région de Mopti. Manifestement il y a là quelque chose qui ne va pas dans la collecte des statistiques. Les touristes rencontrés se plaignent surtout de la propreté des lieux (toilettes et draps de lits insalubres, de plus la relation qualité/prix des petites structures ainsi que du Motel est jugé très chère. Seule leur d'espoir, l'annonce de la venue d'expatriés européens et sénégalais. Cette éventualité pourrait désengorger le domaine des services notamment le commerce général déjà saturé (à Mopti-Sévaré tout le monde est commerçant ou ... mendiant) et offrir aux nombreux jeunes diplômés des emplois.



Gao : vers un changement de mentalités

Synthèse socioéconomique de la région de Gao⁸

Région vaste de 170 564 Km². soit 14,22% de la superficie du pays. Elle est située au Nord-Est du pays et limitée :

- au Nord par la Région de Kidal ;
- au Sud par le Burkina Faso et le Niger ;
- à l'Ouest par la région de Tombouctou ;
- à l'Est par le Niger.

La région est divisée en deux zones agroclimatiques : la zone saharienne et la zone sahéenne nord, toutes deux arides. Les principaux établissements humains sont regroupés dans la vallée du fleuve Niger qui traverse la région de bout en bout.

C'est une vaste zone pastorale où l'élevage extensif peut constituer une activité productive pérenne.

Contraintes

- Enclavement interne et externe de la région ;
- Forte érosion éolienne et hydrique ;
- Grande profondeur des nappes dans certaines zones ;
- Terres cultivables très réduites ;
- Problèmes de gestion des terres dans la vallée du fleuve ;
- Faible intégration agriculture-élevage ;
- Faiblesse de la production et de la productivité ;
- Mauvaise exploitation de l'espace pastoral et caractère contemplatif de l'élevage.
- Manque de moyens humains, matériels et financiers et de débouchés pour la seule production minière : le phosphate de Bourem.
- Insuffisance notoire des infrastructures et des équipements, aussi bien urbains que ruraux : routes, bacs, aéroports, ports, quais, communication, électricité, eau potable;
- Faiblesse de la monétarisation de la région ;
- Très forte migration.

Opportunités

- Vaste étendue des pâturages ;
- Grande maîtrise de l'élevage par les populations locales ;
- Importantes superficies irrigables pour la riziculture et la culture du bourgou ;
- Ressources en eau très importantes ;
- Possibilité de développement de la pisciculture ;

⁸ Extrait de TIRASSET 1996 : Schémas régionaux d'aménagement et de développement (mise à jour 2003)

Gao : vers un changement de mentalités

- Existence d'une grande diversité génétique non encore exploitée ;
- Possibilité de construction de deux grands barrages à Tossaye et Labbezenga pour les aménagements hydro-agricoles, la navigation du fleuve, l'électrification des régions du Nord ;
- Possibilité de développer le tourisme: sahara, culture, civilisation, faune, flore ;
- Très fort potentiel en énergie éolienne et solaire.

Principaux indicateurs de la region

- Population (2003)

population totale	446 899
% urbain	40,45 %
% population nationale	4,02 %

- Education (2003)

Taux brut de scolarisation 1er cycle enseignement fondamental :	72,80%
Dont TBS filles :	63,00%
Pour une population d'enfants scolarisables de 7 à 12 ans de :	70 101
Taux brut de scolarisation 2ème cycle enseignement fondamental :	24,30%
Dont TBS filles :	16,40%
Pour une population d'enfants scolarisables de 13 à 15 ans de :	25 479

- Energie (2003)

nombre d'abonnés Gao ville électricité	2931
nombre d'abonnés Gao ville eau	3836

- Agrosylvopastoral

Mil (tonnes 2003)	14 304
Sorgho (tonnes 2003)	293
Riz(tonnes 2003)	29 866
Maïs(tonnes 2003)	39
Fonio (tonnes 2003)	41,50

Tendances de la région

Nombre d'investisseurs identifiés : 66

Nombre d'investisseurs retenus : 20

Filières des projets retenus : Elevage (11), agriculture (7), pêche (2)

Le profil dominant des investisseurs pressentis de la ville de Gao est le commerce général et à majorité de type informel. Du coup, plus de 60% des personnes contactées n'ont qu'une vague idée du champ à explorer.

Cependant, bien des investisseurs potentiels sont à même de s'engager avec leur apport personnel sur des projets de plus de 100 millions d'investissements. Un fait non négligeable à relever, est l'observation de manière quasi générale du précepte religieux qui proscribit totalement toute utilisation ou exploitation d'emprunt soumis à intérêt.

Les filières élevage (à Gao) et poisson (à Ansongo) sont les plus en vue.

Par ailleurs la principale unité industrielle créée dans la région à savoir la SEPT SA (Société d'Exploitation des Phosphates de Tilemsi) doit bénéficier d'une attention particulière et faire l'objet de mesures salvatrices de réhabilitation.

Recommandations du Consultant

Encore une fois la volonté manifeste d'entreprendre et de réussir existe malgré le poids de la religion et les contingences naturelles. Evoluant dans une région vierge en matière d'agro-industrie, et sentant de plus en plus l'écart grandissant entre riches et pauvres, obsédés par l'idée de repousser sinon de vaincre la pauvreté, les opérateurs économiques dont la liste est en annexe méritent d'être solidement soutenus et préparés dans la réalisation de leurs projets en les aidant notamment à surmonter les contraintes de novices en la matière. Leur ambition quant à elle est suffisamment explicite et significative.

Une recommandation essentielle consisterait en l'adoption d'un arsenal de mesures tendant à réduire, sinon à éliminer systématiquement les handicaps sociaux et comportementaux constatés dans la région.

Une autre consisterait à tendre vers un regroupement à l'intérieur des secteurs pour lesquels les propositions ci-après de sous-groupes peuvent être observées : élevage (5 sous-groupes), agriculture (3 sous-groupes) et pêche (1 sous-groupe). Chaque sous-groupe s'organise et élabore un projet pour un financement collectif car le besoin d'assistance est bien là. Ainsi, en mettant ensemble leurs idées, leurs expériences, leur volonté voire leurs moyens, ils aboutiront nécessairement à :

- une gestion saine et équitable de tous les avoirs des sous-groupes ;
- une limitation des risques à l'investissement ;
- un relèvement général du niveau de vie des acteurs, et des populations ;
- un développement de l'esprit d'entreprise ;
- un changement de mentalités salubre à terme



Tombouctou : vers un développement intégré des filières par les associations

Synthèse socioéconomique de la région de Tombouctou⁹

Avec une superficie de 497 926 Km², Tombouctou est la région la plus vaste du Mali. Traversée par le fleuve Niger sur 412 km. Présence d'une multitude de lacs, marigots et mares. Elle est limitée :

- au Nord par l'Algérie ;
- au Sud par la région de Mopti ;
- à l'Est par la région de Gao et le Burkina Faso ;
- à l'Ouest par la région de Ségou et la Mauritanie.

C'est une région plate composée de quatre zones distinctes :

- trois zones arides à climat sahélien occupant un quart de l'espace régional : le Gourma ; la vallée du Niger ; les lacs.
- une zone désertique à climat saharo-sahélien occupant les 3/4 du territoire régional. Les concentrations humaines se font le long des bras du Niger et autour des lacs.

C'est une région essentiellement agro-pastorale, marquée par le rayonnement culturel et historique de la cité de Tombouctou.

Contraintes

- la sécheresse et la désertification ;
- l'enclavement et la configuration peu favorable à l'intégration régionale ;
- l'insuffisance notoire des infrastructures et équipements ;
- l'organisation insuffisante des producteurs ;
- la faiblesse de la densité de la population
- le caractère contemplatif de l'élevage ;
- l'environnement défavorable pour le développement des PME/PMI ;
- **Inexistence** d'industries ;
- **Faibles** revenus ;

Les atouts

- Grande étendue de la région avec 3 frontières inter état ;
- Ressources importantes en eaux de surface et souterraines ;
- Ressources importantes en sols fertiles;
- Grandes possibilités de développer les cultures de blé, mil, riz, le maraîchage, le reboisement, les pâturages, la pêche ;
- Cheptel important ;
- Gisements de sel gemme et de calcaire ;

⁹ Extrait de TIRASSET 1996 : Schémas régionaux d'aménagement et de développement (mise à jour 2003)

- Grand potentiel touristique.

Principaux indicateurs de la region

- Population (2003)

population totale)	539 991
% urbain	23,32 %
% population nationale	4,86 %

- Education (2003)

Taux brut de scolarisation 1er cycle enseignement fondamental :	57,50%
Dont TBS filles :	51,20%
Pour une population d'enfants scolarisables de 7 à 12 ans de :	74 373
Taux brut de scolarisation 2ème cycle enseignement fondamental :	15,20%
Dont TBS filles :	9,70%
Pour une population d'enfants scolarisables de 13 à 15 ans de :	29 613

- Energie (2003)

nombre d'abonnés Tombouctou ville électricité	2396
nombre d'abonnés Tombouctou ville eau	2903

- Agro-sylvo-pastoral

Mil (tonnes 2003 Gao-Kidal)	41 400
Sorgho(tonnes 2003 Gao-Kidal)	10 660
Riz(tonnes 2003 Gao-Kidal)	74 607
Maïs(tonnes 2003 Gao-Kidal)	950
Blé (tonnes 2003 Gao-Kidal)	5535
Orge (tonnes 2003 Gao-Kidal)	84,50

Tendances de la région

Nombre d'investisseurs identifiés : 26

Nombre d'investisseurs retenus : 23

Filières des investisseurs retenus : *Bétail (4) Céréales blé, riz (8) Coton (2) Elevage (1) Farine alimentaire (Blé) Fruits et légumes (1) Lait (4) Cuirs et peaux (4) Poisson (1)*

Les deux communes (Tombouctou et Diré) disposent de potentialités physiques et humaines certaines pour le développement de l'agro-industrie.

Cependant force est de reconnaître qu'il faut du temps pour cultiver chez eux l'esprit d'entreprenariat surtout dans un secteur qui a toujours été pour eux seulement source de survie. Il existe aussi beaucoup d'initiatives des associations de femmes sur des projets de petite envergure.

Le cercle de Diré est une zone par excellence de culture de blé et de riz. Le développement d'une filière dans l'une ou l'autre de ces filières a des fortes chances d'avoir l'adhésion des populations concernées et de contribuer à l'essor du développement économique du cercle.

La commune de Tombouctou, quand à elle, malgré l'essor de grande ville qu'elle prend ne demeure pas moins une ville où artisanat, agriculture et élevage font bon ménage et constituent avec sa culture le socle de son économie. Malgré les potentialités de ces communes, aucun investisseur ne s'est intéressé à un développement industriel des filières potentielles.

Recommandations du Consultant

Compte tenu de la précarité de leur revenu, malgré leur engagement, leurs expériences et leur disponibilité, il serait difficile d'aboutir à des actions d'envergure.

La seule alternative demeure dans leur regroupement par filière et organisation autour d'entreprises. Ceci est valable pour les associations d'artisans qui sont déjà organisés au niveau de la chambre des métiers. Une entreprise structurée pourrait regrouper différentes filières à ce niveau (chambre des métiers). Les possibilités d'accès au financement et la mobilisation des ressources (garanties et ou apport personnel) seraient plus faciles.

Aperçu sur la situation économique de Tombouctou

Riziculture

La riziculture irriguée est l'une des activités principales des populations de ces communes. Elle mobilise toutes les couches socioprofessionnelles. Dans ce domaine, Les deux communes disposent de potentielles agricoles et humaines certaines pour le développement de l'agro-industrie. Elles disposent de grandes superficies cultivables sous exploitées par insuffisances de moyens d'investissement. La Commune de Diré et environnants disposent d'un potentiel important. C'est le grenier de la région en terme de production de riz et du Mali en production de blé. Cela dénote la forte organisation des paysans en associations ou coopératives producteurs pour une meilleure gestion de leurs productions

Maraîchage

Ces activités constituent un maillon essentiel dans le secteur primaire. La région dans le domaine de l'agriculture a de véritables atouts : la présence de terres cultivables pouvant et de mare pouvant être mise en valeur pour les activités de maraîchage, la possibilité d'irrigation, la présence du fleuve.

Elevage

Il constitue encore une des activités essentielles des habitants de la région. C'est un élevage extensif qui joue un déterminant dans l'économie. Il existe un cheptel important dont l'abattage pourrait fournir une quantité considérable de peaux et de cuirs pour l'artisanat. On assiste de plus en plus à une promotion de l'embouche.

Pêche

Elle est saisonnière et se pratique par des professionnels du situés au bord du fleuve Niger. Elle constitue une activité importante surtout dans le cercle de Diré où les pêcheurs se sont regroupés en coopérative pour une meilleure gestion de leurs activités.

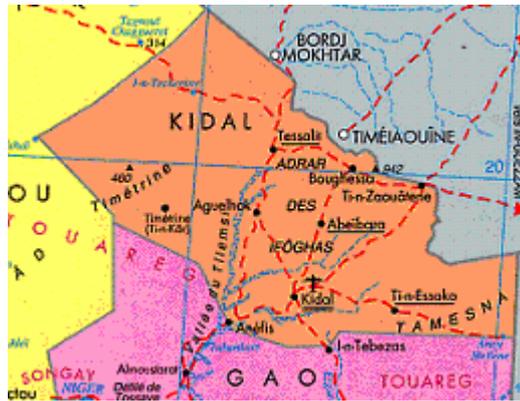
Artisanat

Activité traditionnelle qui se transmet de père en fils est très vivante à Tombouctou et constitue une source importante de revenu pour les populations. Il s'agit d'une activité sociale, structurée et

organisée en corps de métiers. L'artisanat rencontre des problèmes liés à la concurrence des produits manufacturés et à l'écoulement des stocks. Il est tributaire du tourisme.

Tourisme

Secteur clé de l'économie de la ville de Tombouctou. Aujourd'hui la ville est fidèle à sa réputation d'accueillir chaque année près de 12 000 touristes. Ce secteur pourtant porteur de développement manque de structuration.



Kidal : le micro-crédit au secours des initiatives

Synthèse socioéconomique de la région de Kidal¹⁰

La région de Kidal est une vaste zone désertique de 264.000 km² située au Nord-est du Mali entre le 18° et le 25°9 de latitude Nord et le 4°3 de longitude Est et le 1°9 de longitude Ouest. Elle est limitée:

- au Nord par l'Algérie,
- au Sud par la région de Gao,
- à l'Est par le Niger,
- à l'Ouest par la région de Tombouctou.

La région est entièrement située dans la zone agroclimatique saharienne. Deux zones homogènes de développement se partagent la région : la zone de rioras-Tilemsi-Tamesma qui est une vaste zone pastorale et la zone désertique sans valeur agricole, mais à haute valeur minière et stratégique. Les principaux établissements humains sont les chefs-lieux de région, de cercle et Aguel-Hoc et Anefis.

En attendant l'exploitation des ressources minières, l'élevage extensif est la seule activité économique de la région.

La commune urbaine de Kidal couvre une superficie de 10 000 Km². La commune compte un village divisé en quatre quartiers et camp Militaire plus 43 fractions nomades. Elle compte en 2001 22 996 habitants. Majoritairement habité par les Kel-Tamacheqs, Kidal compte aussi des Sonhaï et des Bambaras. Avec une pluviométrie moyenne variant entre 75 et 121 mm par an, Kidal est situé dans la zone climatique saharienne. Son économie repose essentiellement sur l'élevage extensif de camelins, caprins, bovins, ovins et asins. Le maraîchage, la culture du sorgho de décrue, le commerce et l'artisanat sont florissants aux côtés du transport et du tourisme qui se développent également.

Contraintes

- La sécheresse et la désertification ;
- La profondeur des nappes et le manque de moyens d'exhaure ;
- L'enclavement et la configuration peu favorable à l'intégration régionale ;
- L'insuffisance notoire des infrastructures et équipements ;
- L'organisation et l'encadrement insuffisants des producteurs ;
- La faiblesse de la densité de la population ;
- La non maîtrise des techniques d'intervention ;
- Le caractère contemplatif de l'élevage ;
- L'environnement défavorable pour le développement des PME/PMI ;

Opportunités

- L'existence de grands espaces pour l'élevage extensif ;
- Le savoir faire et l'adaptation des populations à la vie nomade ;

¹⁰ Extrait de TIRASSET 1996 : Schémas régionaux d'aménagement et de développement (mise à jour 2003)

Kidal : le micro-crédit au secours des initiatives

- La présence d'un grand nombre de minerais ;
- La grande richesse touristique ;
- L'artisanat ;
- La faune adaptée aux conditions climatiques extrêmes.

Principaux indicateurs de la region

- Population (2003)

population totale	47 998
% urbain	39,07 %
% population nationale	0,43 %

- Education (2003)

Taux brut de scolarisation 1er cycle enseignement fondamental :	31,50%
Dont TBS filles :	25,70%
Pour une population d'enfants scolarisables de 7 à 12 ans de :	8950
Taux brut de scolarisation 2ème cycle enseignement fondamental :	15,20%
Dont TBS filles :	9,70%
Pour une population d'enfants scolarisables de 13 à 15 ans de :	2607

- Energie (2003)

nombre d'abonnés Kidal ville électricité	398
nombre d'abonnés Kidal ville eau	-

Tendances de la région

Nombre d'investisseurs identifiés : 14

Nombre d'investisseurs retenus : 4

Filières des projets retenus : Aliment Céréales (1) Fruits et légumes (2), Industrie laitière (1)

Les secteurs de l'agro-industrie qui ont fait l'objet d'analyse approfondie au cours de cette phase représentent en substance les créneaux favorables pour l'investissement à Kidal.

En effet quant au premier secteur celui de la production laitière, force est de reconnaître le rang qu'occupe Kidal dans le secteur de l'élevage. Aussi, depuis la mise en route de la décentralisation, la commune et ses partenaires ont mis en place des stratégies et des infrastructures en vue de professionnaliser le secteur et de le rentabiliser d'avantage. Au nombre des réalisations figurent la construction de barrages de retenue d'eau de surface (eau pluviale des oueds), des forages équipés, des création/ouverture de marchés de bétail, d'amélioration des races animales par des croisements génétiques, de renforcement de la couverture vaccinale.

Le deuxième secteur, celui du maraîchage, bénéficie et partage les bienfaits des réalisations opérées dans le secteur de l'élevage dont il soutient à travers les cultures fourragères. Actuellement, avec des réalisations en ouvrage de retenue d'eau la production de légumes s'est accrue avec un effet positif dans la sauvegarde de l'autosuffisance alimentaire.

Kidal : le micro-crédit au secours des initiatives

Le troisième secteur s'intéresse à la commercialisation des céréales de l'Office du Niger et d'autres zones de production nationale en vue d'approvisionner Kidal et garantir sa sécurité alimentaire. Il est à rappeler que cette activité, purement nationale, est encouragée par les autorités qui, dans le souci d'approvisionner les zones déficitaires du pays, accordent beaucoup de facilités aux opérateurs.

Enfin, le quatrième secteur d'investissement; l'exportation de mangues, dans le même ordre d'idée que le précédent, est encouragé vivement par les mêmes autorités en ce sens qu'il permet aux organisations paysannes d'écouler sur les marchés étrangers (notamment l'Algérie) leurs productions agricoles surtout les mangues de la région de Sikasso.

En somme, les domaines agroindustriels cités offrent de réelles potentialités d'investissement et de réalisation de bons profits (accroissement de l'épargne) et d'accords commerciaux dont le Mali a tant besoin au sein des différents espaces sous-régionaux qui l'entourent.

Recommandations du Consultant

Il est à noter qu'une forte volonté d'accéder au petit crédit s'est manifestée tout au long de l'enquête par des commerçants détaillants et par de petits producteurs (maraîchers, éleveurs/embouche de mouton de cage, couturiers, teinturiers...)

Tessalit qui n'a pas fait l'objet d'enquêtes offre cependant un potentiel d'investissement agro-industriel intéressant grâce à la phoéniculture.

Synthèse globale

Le statut des structures

En distinguant dans un premier temps (tableau 3) les investisseurs selon leur statut (types société, familial¹¹ ou associatif) on constate trois grandes tendances : les investisseurs de type société dans les régions de Koulikoro, Ségou, le District de Bamako et dans une moindre mesure Sikasso, les investisseurs de type familial dans les régions de Kayes, Mopti et Gao et enfin les investisseurs de type associatif dans les régions de Tombouctou et Kidal.

Le profil des promoteurs

Une autre distinction (tableau 4) nous permet de répartir les investisseurs selon leur profil de base en trois catégories (commerce général, entreprise de type industriel, entreprise de type artisanal). Le profil de base, c'est à dire *l'activité principale ou première* de l'investisseur, permet de distinguer les régions de Gao, Sikasso et Koulikoro avec une prédominance du commerce, la région de Ségou et le District de Bamako avec une forte implantation « industrielle » et les régions de Kidal, Mopti, Kayes et Tombouctou où la pratique artisanale prédomine largement.

L'esprit d'entreprise

De façon globale et particulièrement dans les régions du Nord, l'on note que l'esprit d'entrepreneuriat est difficile à implanter chez des populations qui, jusqu'ici considèrent plus l'agriculture comme source de subsistance que comme source de richesses. Toujours dans les régions du Nord, l'on note encore aujourd'hui une grande défiance vis à vis des mécanismes financiers « porteurs d'intérêt » qui va à l'encontre de préceptes religieux !

Les difficultés de financement

Parmi les investisseurs ayant réalisé leurs projets (très peu d'entre eux ont eu recours au crédit bancaire) et ceux qui y aspirent, un scepticisme est affiché vis à vis des institutions financières pour les raisons suivantes :

- l'inadaptation des solutions bancaires au financement à moyen et long terme ;
- les taux d'intérêts trop élevés ;
- les conditions de garanties difficiles à satisfaire dans bien des cas ;
- la faiblesse des fonds propres.

Les coûts de fonctionnement

L'on constate de façon récurrente, le coût élevé de l'énergie, des moyens de transport et les contrecoûts des aléas climatiques.

Le professionnalisme des investisseurs

Dans bien des cas, les leaders ont plusieurs champs d'activités sans lien direct véritable, en application de ce bon sens populaire « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier ! ».

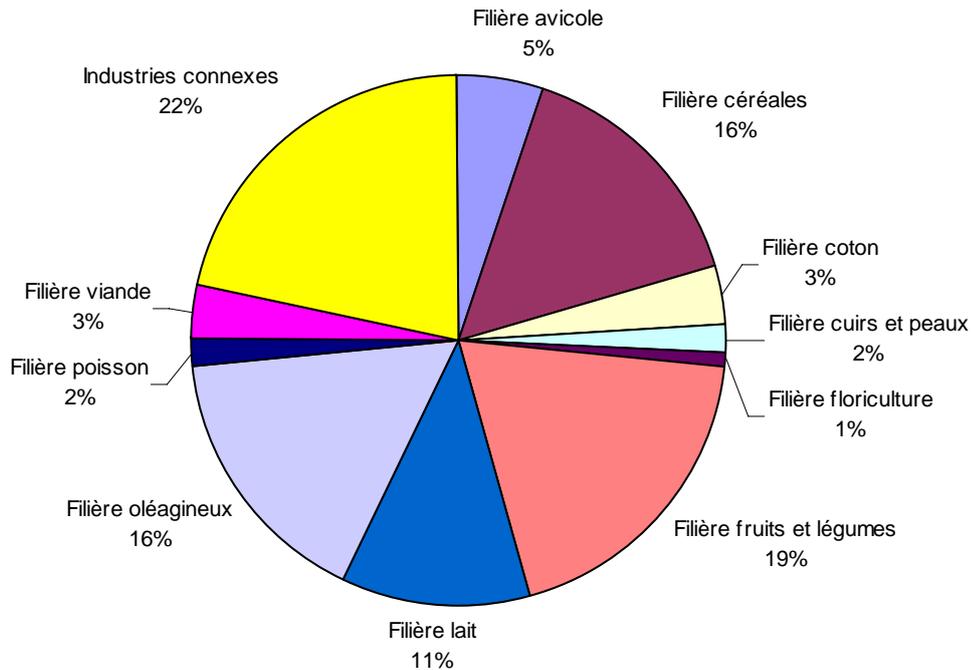
On relève aussi parfois le manque de professionnalisme des investisseurs (absence de contrats de partenariat avec des structures fiables et reconnues à l'extérieur d'autant qu'il s'agit de technologies complexes).

¹¹ Nous regroupons sous ce vocable les structures de type unipersonnelle, familiale ou informelle...

Les champs d'application

Il est intéressant et révélateur de rappeler qu'en 2003, 70% des agréments industriels délivrés à l'échelle nationale concernent les boulangeries !

Poids des filières des projets des investisseurs retenus



NB : Le poids des industries connexes paraît énorme mais il faut préciser qu'au fait il renferme des industries qui se prêtent à la transformation de plusieurs filières, il s'agit entre autres de chambres froides, d'unités de séchage, de transports de marchandises, d'unités d'emballage, etc .

Stade de maturation des projets

Au cours de cette étude, hormis peut-être les acteurs rencontrés à Gao, la majorité des investisseurs sont soit déjà actifs dans le domaine de l'agro-industrie, soit ont un projet plus ou moins prêt à être mis en œuvre ou tout au moins une idée de projet.

Mentions spéciales pour Sikasso où la moitié des projets pourraient être réalisés d'ici la fin de l'année 2005 !

Les grandes tendances

Tableau 1. Répartition des investisseurs selon le type d'organisation

	Nombre d'investisseurs	Type société	Type familial	Type associatif
Koulikoro	18	17	0	1
Ségou	12	12	0	0
District de Bamako	18	17	1	0
Sikasso	17	7	9	1
Kayes	13	2	10	1
Mopti	22	1	19	2
Gao	66	9	56	1
Kidal	15	5	4	6
Tombouctou	22	2	4	16
Total national	203	72	103	28

Tableau 2. Répartition des investisseurs selon le profil du leader

	Nombre d'investisseurs	Profil commerce	Profil industriel	Profil artisanal
Gao ¹²	66	61	1	4
Sikasso	17	14	2	1
Koulikoro	18	13	4	1
Ségou	12	7	4	1
District de Bamako	18	9	5	4
Kidal	15	3	0	11
Mopti	22	1	3	18
Kayes	13	2	2	9
Tombouctou	22	3	0	19
Total national	203	113	21	68

¹² Il importe de rappeler le cas spécifique de Gao où très peu d'investisseurs potentiels ont une idée précise de leur champ d'intervention dans agro-industrie.

Plan d'action préconisé

Fiches des investisseurs

Il nous a semblé plus judicieux de présenter les recommandations et perspectives issues de cette large concertation des investisseurs potentiels dans l'agro-industrie au Mali, sous forme d'un plan d'actions en 7 étapes successives comme suit :

1. Faire un état des lieux exhaustif des structures, institutions et organismes d'appui et d'accompagnement existants dans le pays et notamment ceux oeuvrant dans le champ de l'agro-industrie.

En effet, un des aspects qui est ressorti de cette étude est que les investisseurs, dans bien des cas, notamment ceux qui se lancent pour la première fois dans le secteur de l'agro-industrie, ne savent pas bien à qui s'adresser soit pour bénéficier d'appui-conseil, soit pour financer leurs projets.

D'autre part, on a vu que la nature de l'accompagnement varie énormément avec le volume des investissements.

2. Appuyer la nouvelle agence de promotion des investissements dans la mise en place d'un système d'information fiable, régulièrement mis à jour tant sur les potentialités du marché (national et sous-régional) que sur les investisseurs actifs dans le domaine de l'agro-industrie pris dans son acception large (y compris donc les industries connexes) sur la base de l'étude réalisée par Mali Finance et l'étendre progressivement aux autres secteurs d'investissements.
3. Organiser des business foras dans les capitales régionales du pays afin d'y rencontrer les investisseurs actifs et potentiels et leur présenter concrètement les types d'accompagnement auxquels ils peuvent s'attendre. Les équipes pourraient ainsi être constituées de représentants de Mali Finance, de la nouvelle agence, de consultants spécialisés en appui aux investisseurs, de banquiers...

Ces business foras seraient aussi une opportunité pour enrichir la base de données de l'étude de Mali Finance sur les investisseurs. Au cours de ces tournées, il sera essentiel d'insister sur l'intégration de l'ensemble des maillons de la filière depuis donc la collecte, la production, le traitement jusqu'au conditionnement, l'acheminement et la commercialisation des produits.

A défaut, l'on pourrait envisager d'organiser 3 business foras en tenant compte d'un des constats de l'étude, les trois grandes familles d'investisseurs : un business forum regroupant à Sikasso des investisseurs de type société (Koulikoro, Ségou, le District de Bamako et Sikasso) un autre à Mopti regroupant ceux de type familial (Kayes, Mopti et Gao) et enfin un à Tombouctou regroupant ceux de type associatif (Tombouctou et Kidal).

4. En conformité avec le processus de décentralisation en cours, mettre en place une stratégie visant à créer dans chaque région, un cadre permanent d'information, de concertation et d'encadrement des investisseurs dans la perspective de pôles de développement (à définir compte tenu du potentiel régional), en collaboration avec les institutions consulaires régionales du secteur privé.
5. Organiser une table ronde avec les institutions financières de la place, sur la problématique spécifique du financement des activités agro-industrielles au Mali. En plus des représentants des institutions financières, pourraient prendre part à cette table ronde, un ou deux investisseurs par région, des représentants d'institutions en charge de la promotion du secteur privé, etc.....
6. Dans la perspective du futur forum sur les investissements, finaliser les fiches synthétiques des investisseurs qui souhaiteraient faire connaître leurs projets durant le forum.
7. Mettre en place une stratégie visant à promouvoir au moins un investisseur par région, sur la base des critères qui découleront du processus ci-dessus d'ici à fin 2 006.

Fiches des investisseurs

RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES

1. Mettre en place un comité de suivi de ces investisseurs identifiés. Ce comité pourrait être constitué des représentants du Ministère de la promotion des investissements, des Finances, du Ministère de l'industrie, de Mali Finance, des institutions financières et d'autres bailleurs de fonds intéressés par les investissements dans l'agro-industrie.
2. Lancer une étude complémentaire pour identifier les technologies adaptées
3. Appuyer les investisseurs qui le désirent dans l'organisation des voyages d'études auprès des fournisseurs d'équipement.
4. Accompagner et encourager les tentatives de regroupements des promoteurs qui souhaiteraient développer des projets identiques soit dans la même localité ou dans des localités différentes
5. Faciliter les mises en relation entre investisseurs des différentes régions (lieux d'approvisionnement en matières premières et de consommation).

Conclusion

L'un des objectifs de cette étude consistait à identifier les promoteurs leaders dans les filières agricoles et/ou ceux intéressés à y intervenir, afin de les amener à y investir davantage.

L'équipe recrutée par le projet Mali Finance, composée de 12 consultants dont un coordinateur, était confrontée à deux interrogations majeures, compte tenu du caractère novateur de la démarche entreprise :

- la première, d'ordre socioculturelle, comment obtenir des informations aussi détaillées que possible auprès de promoteurs leaders, traditionnellement peu enclins à dévoiler le volume de leurs affaires, notamment pour ceux opérant dans le secteur informel ?
- la deuxième, d'ordre stratégique, comment aborder les investisseurs non encore opérationnels dans l'agro-industrie et les amener à s'y intéresser davantage ?

La « souplesse » imprimée fort heureusement par les responsables de Mali Finance et les critères de choix des consultants ont permis de contourner en grande partie ces écueils.

A l'issue de cette large consultation, qui a concerné plus de 230 investisseurs potentiels, il s'avère que :

- d'un côté, le potentiel agroindustriel du pays est réel, mais que pour qu'il puisse être compétitif, des actions conjointes et complémentaires doivent être entreprises par l'Etat et ses partenaires, en étroite collaboration avec non seulement les associations professionnelles du secteur, mais aussi les structures d'appui et d'accompagnement existantes sur le territoire (banques, institutions financières, promotion des investissements, etc.) ;
- de l'autre, la volonté des investisseurs pressentis est réelle, mais peu d'entre eux ont des capacités réelles en matière de management de processus industriels, dominés par la culture « commerçante », et/ou « artisanale » voire « traditionnelle ».

Il en résulte d'ailleurs à ce propos une recommandation forte et récurrente, dans chacune des villes explorées par les consultants, retenir les projets de deux ou trois investisseurs dans les filières porteuses de la région et les accompagner jusqu'au bout de la démarche, afin de créer des

Fiches des investisseurs

« leaders » dans le pays et commencer à asseoir à terme une vraie culture industrielle, qui fait tant défaut.

Cette étude se situant dès le départ dans la perspective du futur forum des investissements au Mali, il est impératif que les promoteurs pressentis pour y participer soient « outillés » afin de leur donner le maximum de chances de « gagner » avec les investisseurs étrangers qui pourraient être intéressés par leur projet.

Il est à espérer que ce travail « pionnier » qui est loin d'être parfait, puisse continuer à bénéficier d'une mise à jour, dans la mesure où il constitue à n'en pas douter une référence en matière de promotion du potentiel investisseurs nationaux dans les domaines agroindustriels et connexes. Il doit s'étendre aux autres secteurs d'activité du pays enfin de mieux cerner le potentiel national dans le domaine des investissements.

Une compilation des fiches d'identification investisseurs dans l'agro industrie fait l'objet d'un volume séparé compte tenu de son caractère sensible et confidentiel.

Annexes

Personnes rencontrées Region de Kayes

Personnes rencontrées à Kita

Abdoul Karim SOW dit Pélé Kita ville, route CMDT

Mamadou SOW Président Coopérative multifonctionnelle des transformateurs de produits locaux de Kita (COMATRANSFO)

Mamadou DEMBELE chef de care huicoma Kita

Personnes rencontrées à Kayes

Alassane DIALLO BP 202, Kayes Khasso

Alkaou TOURE BP 198 Kayes Lafiabougou,

Hamidou BAH BP 2173, Gérant Fofy Industrie Sogoniko Bko

Madaly FOFANA BP 307, Kayes plateau, village CAN

Mariam MAGUIRAGA née Camara Kayes Lafiabougou

Samba DIOP BP 279, Kayes Lafiabougou,

Tièma COULIBALY Adresse : Kayes N'Dy secteur Est

Aïssa KONATE née Diakité Kayes Khasso

Personnes rencontrées à Nioro

Cheickna SYLLA promoteur restaurant Yonki Leigun, côté du campement administratif Nioro du Sahel

Personnes rencontrées région de Koulikoro

Assoumane SYLLA Immeuble NIMAGALA Centre Commercial

Boubacar TRAORE Niaréla

Cheickné TAMBADOU, Ouolofobougou Bolibana

Hamadaou SYLLA Zone industrielle

Kissima, Dabanani Centre Commercial

Korotoumou SYLLA née DIDAKITE, NIARELA

Lamine DOUCOURE, Boulkassombougou

Mahamadou Bakoré SY SAVANE Bamako coura

Mahamadou DOUCOURE N'Golonina

Mamadou SAVANE, Centre Commercial

Mamadou SYLLA Baba Centre Commercial

Fiches des investisseurs

Mamourou KEÏTA Ouolofobougou Bolibana

Mandjou SYMPARA Djélibougou

Nima DOUCOURE ZI

Oumar DOUCOURE, Centre Commercial

Seydou SOW Av Cheick ZAYED Lafiabougou

Sidiki DOUCOURE, Immeuble SODOUF Boulkassoumbougou

Souleymane Makamba DOUMBIA Centre Commercial

Personnes rencontrées dans les Communes I et II du District de Bamako

Abdoul Wahab MOULEKAFO

Adama TRAORE

Aly Ag Mohamed EL MAOULOUD

Bréhima DOUCOURE BIOPOST COFUNA MALI ; Ngolonina

Ernest RICHARD COFRUIMA ; Entrée Cité du Niger

Lanfja CAMARA

WEST AFRICAN TANNERY SA; Zone Industrielle

Groupe Deguessy

Modibo Sidibé Huicoma

Personnes rencontrées dans les Communes III et IV du District de Bamako

Abdoulaye CISSE CECAR

Aïssata TOURE MULTICHEM

Amadou Djigui DJIGUI SA

Amadou DOLO Univers Kanaga

Bakary CAMARA Gaspar Consult

Boulangerie Allal CISSE ; Hamdallaye

Djibril Baba TABOURE ATS

Djibril MAIGA

El hadj Seydou MAÏGA;

Famory KEITA

Harry Délices Mme DIAKITE Assistan SIDIBE; Lafiabougou

Issa CAMARA; 4, rue 826 Faladiè SEMA

Karamoko FOFANA SOACI

Mamadou Lamine SISSOKO DAMOU SARL ; Hamdallaye plateau.

Mamadou N'DIAYE COKATRAF

Fiches des investisseurs

Mamadou S. COULIBALY PDG Groupe Kledu; Djicoroni

Moctar FOFANA AOM

Modibo MAGASSOUBA Mondial Commerce

Mohamed DICKO

Mohamed Lamine HAIDARA dit Mao

Moussa DIAKITE SCS; BP. 2507. Avenue Kassé KEITA Près AMPPF

Pierre AZAR IBG

Sékou Bougady TRAORE SOMAFEM

Seydou NIAKATE SOSENAF

Sidi DAGNOKO Mandingo sarl

Vincent CARAVELLO

Personnes rencontrées dans les Communes V et VI

Alou N'DIAYE; Badala Est

Boubacar KOITA; 300 logements ACI

Hamma BOCOUM TOMATOES SA

Mamadou Baba DIAWARA

Mamadou Lamine DIAWARA

Mamadou NIANGADOU; Magnambougou, près du stade du 26 mars

Zakaria KONE; Magnambougou

Personnes rencontrées dans la région de Ségou

Adama KOUMA PDG de la société « Kouma plus »

Baba SIBY

Diadé BA

Ibrahim DOUCOURE président de « Faso Djigui »

Koman DOUMBIA PDG de PROFEBA

Les frères BITTAR (Bittar Trans)

Les frères YATTASSAYE

Moctar THERA (Binké-Transport)

Modibo KEITA, PDG de GDCM

Sidy Mohamed WAGUÉ

Youssef TRAORE (Bani-Transport)

Zoumana TRAORE dit SAN ZOU

Fiches des investisseurs

Personnes rencontrées à Koutiala

Moussa BALLO

Dramane SAMAKE Ste EDRASAF

Mohamed Daouda DIARRA

Macky TOURE Ste Touré et fils

Pascal THERA, Groupement Producteurs Céréaliers (GPCK) Koutiala

Personnes rencontrées à Sikasso

Abdoul MAIGA

Abou TRAORE

BA, Société des oléagineux du Mali (SOM)

Daouda KONATÉ § Fils

F. M. KEÏTA Ste Keita et frères

Jean Claude SAADE

Kama DRAMERA et fils

Mamadou Djan TRAORE Koutiala

SOW, Centre International du Commerce (CIC)

Ste DIABY § Cie

TAPON et FOFANA Agrumes et Oléagineux du Mali (AOM)

Yacouba COULIBALY Koutiala

Personnes rencontrées à Bougouni

Sarl DIAKITE et NIANGADOU

Ste Hamidou TRAORE et Cie

Personnes rencontrées Région de Mopti

Personnes rencontrées à Bandiagara

Mamadou GUINDO (FAC-GEST) Bandiagara

Yaiguré TIMBELY (YA-G-TU) Bandiagara

Personnes rencontrées à Mopti

Allaye Boureïma SAYA

Amadou DAOU

Amadou MAÏGA

Fiches des investisseurs

Amadou NIANGADO

Bara KOITA

Boubacar NIMAGA

Cheick Oumar YATASSAYE

Dianguina NIAKOGO

Fatou DOUMBIA née CAMARA

Gouro SIDIBE

Ibrahima Dramane

Ibrahima TAPO

Kadidia TOURE née THERETA

Mama BATHILY

Mamadou Kaka SAMASSEKOU

Mama BATHILY

Mme Kadia BATHILY

Moustapha YERNAGORE dit Djoro

Naciré DICKO

Oumar SALL

Ousmane DIANWALI

Ousmane KOUYATE

Seydou DIALL

Sory TAPO

Toulou TRAORE

Peronnes rencontrées Région de Gao

Ansongo

Harouna CISSE

Abdoulaye Djira MAIGA

Ahimidi SOUMEYLOU

Annor Ould HAITANE

Gao

Abadi ALHASSANE Château Secteur

Abdou OUSMANE Aljanabandia

Abdou Salam ALHOUSSEINI Château Secteur I

Abdoul Aziz IZETIEGOUMA château Secteur I

Fiches des investisseurs

Abdoulaye ABOUBACAR

Abdoulaye BEN MAOULOUD Aljabandia

Abdoulaye HAIDARA Sanèye

Abdoulwahidou FAJA Aljanabandja

Abocar El Habib TOURE Farandjirèye Rue Boulevard des Askias

Alassane Abdou TOURE Sossokoïra

Alassane ASSEYDOU Aljanabandja

Albachar AHAMADOU Aljabandia

Alhabib Abdou DALLO à Aljanabandia

Alhabibou DJIRA MAIGA

Alhousseini Oumar MAIGA Château Secteur II

Ali Alassane TOURE Boulgoundié

Aliou AGUISSA Sossokïra

Aly Badi MAIGA Farandjirèye

Baba GUINDO (Famille) Dioulabougou

Bahadou TOURE Dioulabougou

Boubacar Idrissa MAIGA (Ets) Château

Elhadj ABAKARI SAMBA Gadèye

Elhadj Issoufi ARIOBONKANE Château Secteur I

Elhadj MOUSSA ALIOU château Secteur II

Elhadj SEYDOU Gadèye

Etablissement Kalilou SYLLA : quartier Dioulabougou

Farka TIADJEL Château

Ibrahim ABACAR

Ibrahim ADAMA Aljanabandia

Ibrahim HAJA Aljanabandia

Ibrahim MOHAMED Gadèye

Ibrahim Moussa MAIGA Sanèye

Ibrahim Sidi MOHAMED Aljanabandia

Ichiaka Alassane TOURE Gadèye

Issoufi ASSAGAIDOU Aljabandia

Issoufi SOUMAILOU Aljanabandja

Mahajib BEN HAMOUDI Dioulabougou

Mahamane Ibrahim TOURE Farandjirèye

Mahamar Zamba MAIGA Château

Fiches des investisseurs

Mahamoud BABY Aljanabandia
Moctar ABDOULAYE château
Mohamed Almarzouk TOURE Sossokoïra
Mohamed Assalia AG BIGA Aljabandia
Mohamed Assalia TOURE Aljanabandia
Mohamed Moussa MAIGA Gadèye
Mohamodou HAMIDA Gadèye
Mohomodou KADA Château Secteur III
Mohomodou SIDI château Secteur II
Moulaye HAIDARA
Moussoudou ABDRAHAMANE
Nabiyou Alkalifa TOURE Château secteur III
Oumar Mahamane MAIGA Farandjirèye
Ousmane Oumar MAIGA Sossokoïra
Papa Oumar BAH Farandjirèye
Sadou FAJA Aljabandia
Salah Ben Mohamed MAHMOUD Dioulabougou
Sékou Tiébory MAIGA Gadèye
Sidda Hachimi MAIGA quartier Château secteur III.
Sidi Mohamed HAIDARA Dioulabougou
Sidiya OULD BAYE Aljanabandia
Soumaila IBRAHIM Château Secteur III
Yéhia ABDOU DALLO Aljanabandia
Zeydi ALHOUSSEINI Gadèye

Personnes rencontrées Région de Tombouctou

Personnes rencontrées à Diré

Alpha Houssey CISSE; Groupement des producteurs de riz Diré
Hadiwoye TOURE; Association Aniya des transformatrice de blé de Diré
Kalil Ibrahim TOURE; SARL Diré
Midoua W/ ABDOULAYE; Entreprise familiale Diré
Mohamed El Moctar MAÏGA; Coopérative agricole de Diré
Sidi Bocar MAÏGA; Coopérative des pêcheurs de la commune de Diré
Téné TRAORE; Entreprise personnelle Diré
Traoré Mariam TOURE; Association Woyyo goroben des femmes potagères de Diré

Fiches des investisseurs

Personnes rencontrées à Tombouctou

Aguissa YATTARA; Coopérative agropastorale Kabara Tombouctou
Association Goy ba goro Tombouctou
Bocar BOURI ; Association Sababu bangou des tisserands Tombouctou
Dagatt W/ N'TAMA ; Association Tazzider des femmes forgerons Tombouctou
Diaroukou Ben Sidi TOURE; Entreprise individuelle Tombouctou
Hati NINSO; Association Handou korey II de Diré
Hawa TRAORE; Association mutilfonctionnelle de Kabara- Tombouctou
Kalifa Barou DICKO; Chambre des métiers de Tombouctou
Lalla Mina HAIDARA;
Mohamed AG ELBEKAYE dit Timi; Commerçant Import-export Tombouctou
Mohamed Alher AG ALMIHIDI ; Association ANMSNE des forgerons Tombouctou
Nana Kadidia ASCOFARE; Association Nata Goumo TOMBOUCTOU
W/ Mémé TOGO; Association Tartit des femmes forgerons Tombouctou
Wahouwatane AG ALIDJI; Coopérative des marchands de bétail Tombouctou
Zeinab MINT JIDDOU; Entreprise personnelle Tombouctou

Personnes rencontrées Région de Kidal

Alphousseyni AG ASSALATT Kidal/Etambar
Assalek AG MANESSE Kidal/Etambar
Association AKARAKAR Kidal/Intékoi
Association d'aide à l'enfant démuni Kidal/Etambar
Association TARTIT Kidal
Bayane AG AKAWALI Kidal/centre Ville
Coopérative des Unités Laitières de Kidal Ville • Commune Urbaine de Kidal
Coordination des opérateurs économiques du secteur de agroalimentaire de Kidal
Commune Urbaine de Kidal
FEBEVIM -Régional de Kidal Kidal/Centre Ville/
Karim SANGARE Kidal/Etambar
Lokane WALET ATTIYOUB Kidal/Etambar
Mahamadou Djibrila MAÏGA Kidal/Etambar
Mohamed SIDAMAR Kidal/Centre ville
Oumar TOURE Kidal/Centre Ville